

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume V.

15 Mai, 1894,

Numéro 6

BULLETIN

11 Mai 1894.

* * Mgr Coullié.—L'esprit nouveau proclamé à la tribune du Parlement en France,—il n'y a pas longtemps,—par monsieur Casimir Périer, le premier ministre, et par monsieur Spuller, le ministre des cultes, a-t-il déjà disparu? On serait tenté de l'affirmer en présence d'un nouvel attentat *gouvernemental* aussi vil et aussi odieux que celui dont souffre encore le noble archevêque d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard. La victime de ce nouvel attentat est Mgr Coullié, (1) le nouvel archevêque de Lyon. En vertu d'une décision du conseil de cabinet (2), ce prélat est privé de son traitement et *déséré comme d'abus au conseil d'Etat*. Sa faute, aux yeux des persécuteurs qui déshonorent la France, est l'opposition qu'il a faite à la loi sur la comptabilité des Fabriques (3), loi empiétant sur les droits sacrés de l'Eglise et soumettant les comptes des Fabriques à l'inspection de l'Etat comme s'il s'agissait d'affaires du fisc. Cette loi est la plus nouvelle de la série de lois impies et scélérates promulguées contre l'Eglise depuis quelques années.

La privation de son traitement, prononcée contre un évêque ou même contre un simple prêtre, est tout simplement une criante injustice. Le traitement du clergé remplace, en vertu du *concordat*, les biens dont la révolution a dépouillé l'Eglise. Ce n'est pas un salaire que l'Etat paye au clergé de France. C'est, au contraire, une faible indemnité qu'il lui livre en compensation des biens qu'il lui a arrachés, ou plutôt c'est une restitution de partie des biens volés. En privant un membre du clergé de cette indemnité à laquelle il a un droit sacré, l'Etat se rend coupable d'un nouveau vol, et il brise le contrat solennel qu'il a fait avec le Saint-Siège.

Quelques journaux français disent que c'est monsieur Burdeau, ministre des Finances, et député de Lyon, qui est la cause des injustices que l'on a faites à son archevêque. D'autres accusent monsieur Dumay, le directeur des cultes, un sectaire qui a déjà fait ses preuves. Quoiqu'il en soit le gouvernement Casimir Périer s'est rendu coupable d'un acte odieux qui a soulevé l'indignation des gens honnêtes en France et à l'étranger. En apprenant

(1) Mgr Coullié est le primat des Gaules.

(2) Ce qui équivaut aux arrêtés en Conseil de notre gouvernement fédéral et de nos gouvernements provinciaux.

(3) Il s'agit d'une lettre pastorale invitant les conseils de Fabriques à *préparer leurs comptes et à former leurs budgets suivant les anciennes règles*.

la spoliation dont leur pasteur est la victime, les fidèles de Lyon ont ouvert une souscription qui en trois jours a produit la somme de 35000 francs. Cette souscription, qui a été close la troisième journée, est destinée à remplacer le traitement confisqué.

Par cette loi des Fabriques, dont je parle plus haut, les affaires des Fabriques seront contrôlées par des officiers civils qui très souvent sont des franc-maçons, des impies, des libres-penseurs et autres individus semblables. N'est-ce pas une atrocité inouïe de soumettre les affaires de l'Église au contrôle intolérant de gens aussi mal disposés ? Voilà où en est rendue la persécution en France. Heureusement que le réveil se fait et que les persécutés, qui sont légion, commencent la résistance. Ils n'auraient qu'un effort à faire et les sectaires, qui sont une honte pour le pays, seraient bientôt mis à la raison.

* * *

* * **Espagne.**—Le pèlerinage espagnol à Rome a eu un grand retentissement dans le monde entier. C'était un spectacle vraiment magnifique de voir ces milliers de pèlerins, (1) appartenant à toutes les classes de la société, et surtout à la classe ouvrière, se donner rendez-vous auprès du vicaire de J.-C. et affirmer ainsi leurs croyances à la face de l'impiété rugissante. C'est pendant ce pèlerinage que le Pape a proclamé bienheureux deux fils de l'Espagne Jean d'Avila et Diego de Cadix. Le vénérable Jean d'Avila a été béatifié le 15 avril en présence du premier groupe composé de 8,000 pèlerins, et le vénérable Diego de Cadix a été béatifié le 22 avril en présence du deuxième groupe composé de près de 7,000 pèlerins. Les membres du premier groupe ont été attaqués à Valence par la canaille. On s'est porté à des voies de fait, plusieurs pèlerins ont été blessés, on a brisé la voiture qui transportait l'archevêque de Séville, et l'évêque de Madrid a reçu plusieurs coups de poignard, qui, heureusement, n'ont que percé ses habits. Ces désordres ont été vite réprimés et le gouverneur de Valence a été révoqué. A la nouvelle de ces attentats les chambres espagnoles ont passé des ordres du jour dans lesquels elles réprochent la conduite infâme des émeutiers.

En Italie le gouvernement avait pris des mesures pour réprimer les désordres, et la populace intimidée n'a pas osé renouveler les attaques dont elle s'était rendue coupable envers les pèlerins français il y a 2 ans. Il est vrai que le gouvernement espagnol était déterminé à protéger ses nationaux.

Le Pape en recevant les pèlerins leur a parlé des gloires de l'Espagne, de son attachement au catholicisme, des saints dont elle est la patrie, de ses conciles si célèbres, de l'inflexibilité avec laquelle elle a repoussé l'infidélité musulmane et les embûches de l'hérésie. Il l'a justement louée d'avoir *maintenu au prix d'efforts héroïques, jusqu'à aujourd'hui dans toute leur pureté ses croyances religieuses, sa fidélité et sa soumission au saint-Siège apostolique.* Et

(1) Ils étaient près de 15,000 divisés en 2 groupes.

abordant la question politique, le Saint Père a déploré les révolutions politiques et sociales qui, depuis près d'un siècle, ont fait tant de mal à l'Espagne. Après avoir rappelé aux pèlerins ce qu'il a fait pour leur patrie il a ajouté ces paroles par lesquelles il leur conseille d'accepter le régime politique qui régit actuellement leur pays :

Toutefois, pour que Nos soins et Nos efforts soient couronnés du succès tant désiré, il est nécessaire que tous les catholiques d'Espagne, sans exception, se persuadent que le bien suprême de la religion réclame et exige de leur part l'union et la concorde.

Il faut qu'ils fassent trêve aux passions politiques qui les déchirent et les divisent, il faut qu'abandonnant à la providence, toujours attentive de Dieu, les destinées de leur nation, ils travaillent avec le plus parfait accord, sous la conduite des évêques, par tous les moyens que les lois et l'honnêteté approuvent à servir les intérêts de la religion et de la patrie et résistent compacts aux attaques de l'impiété et des ennemis de la société civile. C'est aussi leur devoir d'être soumis aux pouvoirs constitués, et Nous vous le demandons, à d'autant meilleur droit, qu'à la tête de votre noble nation, est une Reine illustre dont vous avez pu admirer la piété et le dévouement envers l'Eglise : la présence de quelques-uns d'entre vous, en cette circonstance, Nous donne naturellement l'occasion de le rappeler. Pour ces hautes qualités, elle Nous est chère et Nous lui avons donné des témoignages publics de Nos sentiments paternels, particulièrement en tenant sur les fonts baptismaux son auguste Fils en qui Nous vous souhaitons de voir l'héritier de royales qualités, de la piété et de la vertu de sa mère.

Voilà, fils bien-aimés, les conseils paternels que Nous vous adressons et par vous, à tout le peuple espagnol. A ces conseils inspirés par Notre affection, Nous joignons comme gage des faveurs célestes, la Bénédiction apostolique que Nous accordons de tout cœur à votre catholique souveraine, à son auguste Fils, à l'épiscopat, au clergé, à vous et à votre nation toute entière.

* * *

* * **Fanatisme.**—La Presse du 19 avril publie l'article suivant :

LES CATHOLIQUES

UNE ATTAQUE VIOLENTE CONTRE EUX AUX ÉTATS-UNIS.

Une grande convention de Méthodistes se tient en ce moment à Waltham, non loin de Boston. Hier on y a mangé du catholique à loisir. Les dépêches disent que les orateurs ont jeté le cri d'alarme, en disant que les catholiques envahissent tout, la presse, les bureaux publics l'armée, la marine, etc. La convention a alors adopté une série de résolutions. Dans la première, elle souhaite la bienvenue aux catholiques qui aiment les institutions libres des États-Unis.

Dans la deuxième, le clergé catholique est dénoncé parce que, dit-on, il veut rendre les écoles confessionnelles.

La troisième invite tous les habitants de la république à résister à ceux qui attaquent les écoles publiques. La quatrième déclare que tout le clergé méthodiste de la Nouvelle-Angleterre part en guerre contre les agresseurs dont il vient d'être question. La cinquième est dirigée contre le pape. "On ne doit pas, dit la résolution, tolérer qu'un potentat étranger impose aux habitants des États-Unis des lois qui répugnent au serment d'allégeance qu'ils ont prêté."

Enfin, la convention termine en demandant au gouvernement de ne jamais voter un seul cent pour les écoles séparées. Deux ou trois ministres ont protesté contre cette explosion de fanatisme ; néanmoins ces résolutions ont été adoptées par la grande majorité de l'assemblée.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Les agissements de ces fanatiques sont inspirés par "l'Association Américaine de Protection (*American Protective Association*), société fondée l'année dernière pour persécuter les catholiques. Un article de la constitution de cette société dit que : "vu que tous les catholiques font une réserve mentale en faveur du Pape, en prêtant le serment d'allégeance aux Etats-Unis, ces gens-là ne devraient pas remplir de fonctions publiques sur le territoire américain."

Nous avons aussi au Canada une association de fanatiques qui marche sur les traces de l'association américaine. C'est la *Protestant Protective Association*, P. P. A. Cette association est aussi dirigée uniquement contre les catholiques qu'elle veut proscrire et empêcher d'avoir leur juste part des emplois publics. Elle a vu le jour dans Ontario mais elle a des ramifications dans les autres provinces. Parmi les divers serments que l'ont fait prêter à ses membres se trouve celui-ci : "*Je jure de ne jamais employer de catholiques en aucune manière si je puis me procurer un protestant.*"

Il paraît qu'une loge ou branche de la P. P. A. est établie depuis plusieurs mois à Montréal, à la Pointe Saint Charles, et qu'elle a déjà un grand nombre de membres. Il est étrange que cette société fanatique entre toutes puisse trouver des adeptes dans la province de Québec où les protestants ont toujours été très bien traités par la majorité catholique. Il est encore plus étrange qu'une telle société de protection se soit établie au Canada, dans un pays où les protestants forment la grande majorité. Mais le fanatisme ne raisonne pas.

Si les catholiques justement irrités, voulaient aussi former une association de protection, le pays serait bientôt plongé dans l'anarchie. Les aveugles ne veulent pas comprendre que, dans un pays comme le nôtre, peuplé de races diverses qui pratiquent des religions diamétralement opposées, il faut la tolérance la plus grande pour maintenir la paix et la concorde. Cette concorde si nécessaire pourrait bien disparaître si nos maniaques persistent dans leurs stupides agissements.

.

. **Elections Générales à l'étranger.**—Des élections générales ont eu lieu dernièrement ;

1° Au Japon.—Les libéraux ont emporté ces élections. Leur majorité a été considérable et ils ont gagné un grand nombre de sièges. Leurs adversaires voulaient l'expulsion des étrangers.

2° Dans l'état du Rhode-Island, Etats-Unis.—Le parti démocrate, qui avait le pouvoir, a été écrasé. Ce changement est radical, car les démocrates n'ont pu faire élire que quelques uns de leurs candidats. Le gouverneur républicain élu est monsieur Brown. Sa majorité a été de 6,145 voix.

3° Au Portugal pour la chambre des députés.—Les élections ont été favorables au gouvernement. En voici le résultat. Ministériels, 109 ; Progressistes, 49 ; Indépendants, 11 ; Républicains, 2.

4° En Hollande pour la seconde chambre de Etats-Généraux.— Cette chambre a été dissoute pour avoir repoussé le projet du gouvernement Tack relatif au droit de vote. Ce projet augmentait jusqu'à 800,000 le nombre des électeurs qui n'était que de 200,000. L'opposition a été victorieuse. En Hollande le droit de vote n'est accordé qu'aux pères de famille occupant un logis composé d'au moins deux chambres.

* * *

* * **Barreau.**—Ont été élus bâtonniers pour l'année courante :

1° Du barreau de Montréal, M. John Dunlop.

2° Du barreau de Québec, M. Thomas Chase Casgrain, Procureur général.

3° Du barreau des Trois-Rivières, M. A. E. Gervais.

4° Du barreau de Saint-François, M. A. S. Hurd.

5° Du barreau de Bedford, M. Daniel Darby.

Messieurs Dunlop et Casgrain étaient déjà bâtonniers.

* * *

* * **Ontario.**—La législature d'Ontario a été prorogée samedi, le 5 mai. La session qui vient de se terminer était la quatrième et dernière session de la septième législature. Elle a duré 81 jours, soit plus longtemps qu'aucune autre session depuis 20 ans.

La question des écoles séparées a été l'occasion de débats animés. Le chef de l'opposition conservatrice, M. Meredith, s'est prononcé contre ces écoles, mais la motion adverse qu'il a faite à leur sujet a été rejetée par une majorité de 18 voix. Le ministre de l'Instruction publique, M. Ross, a défendu le système actuel et il a fait l'éloge de la majorité catholique de la province de Québec.

La majorité du gouvernement a été généralement de 18 à 20 voix.

Parmi les lois votées dans le cours de cette session, il y en a une concernant l'arbitrage entre les patrons et les ouvriers et une autre changeant les circonscriptions électorales dans les cités de Toronto, Ottawa, London et Hamilton.

GRAND CATECHISME

DE LA PERSEVERANCE CHRETIENNE

OU EXPLICATION PHILOSOPHIQUE, APOLOGÉTIQUE, HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE, CANONIQUE, ASCÉTIQUE ET LITURGIQUE

DE LA RELIGION

Suivant les Constitutions déjà promulguées du saint Concile du Vatican

TIRÉE DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

ET APPUYÉS DE TRÈS NOMBREUX TÉMOIGNAGES DE L'ÉCRITURE, DES PÈRES ET DES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES

Avec d'innombrables traits historiques puisés aux sources les plus pures

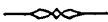
Par **P. D'HAUTERIVE**, CHEVALIER DE L'ORDRE DE PIE IX

Auteur de la *Somme du Prédicateur*, traducteur des *Instructions familières* et des *Homélie*s de RAINERI, etc.

OUVRAGE HONORÉ D'UN BREF DU PAPE PIE IX ET TERMINÉ PAR UNE TABLE GÉNÉRALE ANALYTIQUE

DOUZIÈME ÉDITION. 14 forts vol. in-12, renfermant la matière d'au moins 16 vol. in-8° ordinaires.

Prix : \$8.00 reliés \$11.50



S'il est un fait pratique hors de contestation et sur lequel les sentiments soient unanimes, c'est que l'instruction catéchistique, qui a été de tout temps d'une grande importance dans l'Église, est devenue de nos jours le premier devoir du pasteur des âmes.

C'est ce besoin palpable qui a donné naissance à ces nombreuses *Explications du Catéchisme* que l'on a vu paraître depuis quelque temps, et dont plusieurs ne sont pas sans de grandes qualités.

Cependant, il faut l'avouer, aucune de ces *Explications*, prise à part, ne peut suffire au besoin du catéchiste, qui est ainsi obligé d'en avoir plusieurs sous la main, afin de suppléer par celles-ci à ce qui manque à celles-là. "Or, voilà précisément, dit notre auteur dans sa Préface, ce qui nous a amené à penser qu'un catéchisme qui réunirait dans un ensemble harmonieux tout ce que chacun des autres a d'excellent, rendrait au clergé de sérieux et réels services."

Pour réaliser cette idée, notre auteur n'a épargné ni son temps ni ses peines. Aussi n'y a-t-il pas un catéchisme français, italien, espagnol, allemand, qu'il n'ait étudié, compulsé, et dont il n'ait extrait la moelle et recueilli les meilleures réflexions. Ce n'est pas tout. "Non content, dit-il encore, de mettre à contribution les catéchistes, nous avons remonté aux sources, et les théologiens et les Pères nous ont fourni, sur la plupart des sujets, les plus sublimes considérations et les plus heureux développements."

C'est ainsi que le GRAND CATECHISME, obtenu avec tant de recherches et de travaux, est plus complet qu'aucun autre catéchisme et que tous les catéchismes réunis, et qu'il a l'avantage de les remplacer tous.

Un mérite tout particulier de ce livre, c'est qu'après avoir servi pour toute espèce de catéchisme, il est d'une immense ressource pour la prédication. Les nombreuses citations d'auteurs, très étendues, qui sont en note, sont autant de développements heureux pour les sermons, et bien des prêtres nous ont dit qu'aucun autre livre ne leur était d'un si grand secours pour leurs instructions.

Approbation de S. Gr. Mgr l'Evêque de Tarbes

" D'après ce que nous en avons lu Nous-même, et sur le rapport favorable d'un prêtre dont la science théologique et le bon jugement Nous sont bien connus, Nous n'hésitons pas à *approuver* et à *recommander* le CATÉCHISME DE LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE, par M. P. d'Hauterive. C'est un excellent répertoire, plus riche et plus complet que tout ce qui existe en ce genre. L'auteur, du reste, a sagement profité du travail de ses devanciers. Le plan de l'ouvrage est celui de tous les catéchismes ; c'est le plus simple et le plus logique. Les matériaux sont variés, abondants ; les citations bien choisies et puisées aux meilleures sources ; le style clair, facile et naturel ; les traits d'histoire souvent nouveaux et en grand nombre.

" De plus, ce livre a un cachet d'à-propos et d'actualité qui n'échappera à personne et qui le met au niveau des circonstances et des besoins du temps. Les nouvelles définitions conciliaires, les découvertes scientifiques les plus récentes y trouvent naturellement leur place ; les objections du jour y sont réfutées avec soin. Nous désirerions que cette véritable encyclopédie du christianisme fût dans toutes les mains. Nous le bénissons de grand cœur, et nous le plaçons sous le patronage bien-aimé et tout-puissant de l'Immaculée-Conception.

" De notre chalet, à la Grotte de Lourdes, le jour du pèlerinage de notre grand séminaire, 17 juin 1872.

" † PIERRE-ANASTASE,

" Evêque de (Tarbes et de Lourdes). "

" Il y a longtemps que je désire vous remercier du plaisir que m'a procuré la lecture de votre *Catéchisme*... Votre doctrine est sûre, vos explications sont claires et complètes, vos notes pleines d'intérêt... Je trouve votre ouvrage excellent, c'est le véritable manuel des ecclésiastiques qui sont chargés du catéchisme de persévérance et auxquels des occupations trop nombreuses ne permettent pas de longues recherches. Je le conseille aux hommes de bonne volonté qui désirent s'instruire des vérités de la religion... J'admire en particulier le choix et la richesse des textes et des exemples qui complètent chaque leçon. " (Lettre du R. P. MONSABRÉ, des FF. Prêcheurs, prédicateur de Notre-Dame).

" J'ai lu une partie de votre sérieux travail, qui mériterait un titre moins modeste que celui de *Catéchisme*. C'est un ouvrage exceptionnellement sérieux et savant, bien ordonné, bien écrit, et qui forme une riche mine pour les prêtres et les fidèles. " (Lettre du R. P. MASSÉ, missionnaire de Saint-Edme, à Pontigny.)

" ... Votre livre, qui pourrait justement s'appeler la SOMME DU CATÉCHISTE, est une mine, un arsenal. Quel que soit le sujet que l'on traite, la vérité que l'on défende, l'erreur que l'on combatte, on y trouvera tous les traits hideux du mensonge mis en relief, toutes les preuves qui rendent la vérité victorieuse, tous les matériaux qui établissent une thèse solide... Vos citations patriotiques, très nombreuses, serviront merveilleusement aux ecclésiastiques pour les sermons ; les Pères sont si peu connus, que l'on est heureux de trouver d'eux des passages qui s'adaptent à une thèse de théologie... Vous avez parfois des arguments nouveaux, ou tout au moins peu connus, qui donnent un intérêt singulier à votre ouvrage ; un fréquent et toujours juste usage de la Sainte Ecriture. Vous avez dû travailler longtemps pour donner cette plénitude de preuves, d'autorités à vos leçons. Ce n'est pas un ouvrage qu'on puisse confondre avec ceux du même genre ; c'est un monument. " (Lettre de Mgr VIVIER, ancien vicaire général de Chambéry, actuellement curé de l'église catholique de Moscou (Russie).

Nous pourrions citer une multitude de témoignages semblables.

DIVISION DE L'OUVRAGE :

I^{re} Partie (4 volumes). — DOGME. — Leçons préliminaires. — **1^{re} Section** : Préliminaire de la Foi. — **2^e Section** : Explication du Symbole.

II^e Partie (4 volumes). — MORALE. — **1^{re} Section** : OBSERVER LA LOI : Commandements de Dieu. — Commandements de l'Eglise. — **2^e Section** : PRATIQUER LE BIEN : Vertus théologiques. — Vertus cardinales. — Conseils évangéliques. — Béatitudes. — **3^e Section** : EVITER LE MAL : Pêché en général. — Péchés capitaux et Vertus qui leur sont opposées. — Péchés contre le Saint-Esprit.

III^e Partie (5 volumes). — CULTE. — **1^{re} Section** : Grâce. — Sacrements. — **2^e Section** : Prière. — Oraison dominicale. — Salutation angélique. — Le XIV^e volume est une *Table générale analytique* très complète

SOMMAIRES DES PREMIERES LEÇONS DE CHACUNE DES TROIS PARTIES

DU GRAND CATECHISME DE LA PERSEVERANCE CHRETIENNE

N. B. — A chaque leçon nous mettons au commencement le nombre de pages pour le *texte* de la leçon ; et, à la fin, le nombre de pages pour les *traits historiques*.

PREMIÈRE PARTIE. — DOGME. (Tomes I, II, III, IV.)

TROIS INSTRUCTIONS PRÉLIMINAIRES.

I^{re}. — Science de la religion.

(Tome I, pages 1 à 24.)

1. Préambule : L'homme est un être enseigné. — 2. La science de la religion s'enseigne comme toutes les autres sciences. — 3. Définition et nature de la religion. — 4. Que la religion n'est pas une invention humaine. — 5. Que la science de la religion est : 1^o la plus belle ; — 6. 2^o la plus consolante ; — 7. 3^o la plus nécessaire. — 8. L'ignorance religieuse est un grand mal en soi. — 9. et la source de beaucoup de maux pour l'individu. — 10. et pour la société. — 11. Dispositions nécessaires à l'étude de la religion : 1^o l'amour de la sagesse ; — 12. 2^o l'humilité de l'esprit ; — 13. 3^o la pureté du cœur. — 14. Ces dispositions ne sont point naturellement en nous, il faut les demander à Dieu. — 15. Prière.

TRAITS HISTORIQUES : pages 25 à 30.

II^e. — Du Catechisme.

(Pages 31 à 62.)

1. Double acception du mot *catechisme*. — 2. Définition et nature du catechisme. — 3. Nécessité d'apprendre le catechisme. — 4. Qui sont ceux qui doivent y assister : 1^o les enfants. — 5. 2^o les grandes personnes peu instruites. — 6. 3^o et même les savantes. — 7. pour leur propre bien. — 8. et pour le bien du prochain. — 9. Où il faut y assister. — 10. Devoirs des parents relativement à l'instruction religieuse des enfants —

11. et des maîtres relativement à l'instruction religieuse de leurs domestiques. — 12. Objection : Ce n'est pas pour les envoyer au catechisme que je les ai pris et que je les paye. — 13. Quel grand mal c'est de ne pas assister au catechisme. — 14. Objection : C'est bon pour les enfants d'aller au catechisme. — 15. Autre : Je n'ai pas le temps. — 16. Ce qu'il faut faire avant. — 17. pendant. — 18. et après le catechisme. — 19. Importance que l'Eglise attache au catechisme, prouvée par : 1^o l'obligation qu'elle impose à ses ministres de le faire ; — 20. 2^o les indulgences qu'elle applique à ce ministère. — 21. Division et exposition sommaire de la doctrine chrétienne : Dogme ; — 22. Morale ; — 23. Culte. — 24. Avis pratiques pour profiter du catechisme.

TRAITS HISTORIQUES : pages 62 à 72.

III^e. — Du Nom et du Signe de Chrétien.

(Pages 73 à 105.)

1. De la profession de foi : *Je suis chrétien*. — 2. Différents noms qu'ont portés les chrétiens dans le commencement. — 3. Ce que c'est qu'un chrétien, sa dignité. — 4. Ce titre oblige : 1^o à croire la doctrine de JÉSUS-CHRIST ; — 5. 2^o à pratiquer sa loi ; — 6. 3^o à imiter ses exemples. — 7. Combien c'est une grande grâce d'être chrétien. — 8. Du signe de la croix. — 9. Manière de le faire. — 10. Paroles qu'il faut prononcer en le faisant. — 11. Qu'il est.

d'institution apostolique.—12. Qu'il représente les grands mystères de la religion chrétienne.—13. Comment il représente le mystère de la très sainte Trinité.—14. Comment le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption.—15. Sa vertu : il chasse les démons.—16. dissipe les tentations.—17. et attire les bénédictions du ciel.—18. Dans

quelles circonstances Il faut le faire : en se levant.—19, en se couchant.—20. en commençant nos prières.—21. et nos principales actions ;—22. avant et après nos repas ;—23. dans les dangers —24. et les tentations.—25. Dispositions pour le faire fructueusement.—26. Résumé.

TRAITS HISTORIQUES : pages 105 à 115.

SECTION PREMIÈRE

PRELIMINAIRES DE LA FOI

5 LEÇONS

Ire Leçon.—Existence de Dieu.

(Pages 116 à 167.)

1. Deux sortes de vérités : vérités de foi, préliminaire de la foi.—2. Objet des préliminaires de la foi.—3. Que nous avons été créés par Dieu.—4. Certitude de l'existence de Dieu.—5. Il devrait être inutile de la prouver.—6, Cela est néanmoins nécessaire en ce temps.—7. La raison suffit à la prouver.—8. Par quelles preuves.—9. Preuves fournies par la métaphysique, leur force.—10. 1° Nécessité d'une première cause des choses.—11. 2° Idée que nous avons de l'infini.—12. Preuves fournies par le sentiment : 1° besoin de vérité et de bonheur ;—13. 2° recours à Dieu dans les frayeurs et les dangers ;—14. 3° crainte et remords ;—15. 4° Universalité de la croyance en Dieu.—16, Preuves fournies par la nature : Structure du ciel,—17. de la terre,—18. du corps de l'homme.—19. Pourquoi l'on ne voit pas Dieu.—20. Pourquoi il ne se manifeste pas plus qu'il ne le fait.—21. Athées, définition, distinction.—22. Athées d'action et de cœur.—23. Athées de conviction.—24. Principaux systèmes et absurdité de l'athéisme. Le *hasard* et la *fortune*.—25. Sources de l'athéisme.—26. Du panthéisme en tant qu'il équivaut à la négation de Dieu.—27. Sa condamnation.

TRAITS HISTORIQUES : pages 168 à 172.

IIe.—Nécessité d'une religion révélée.

(Pages 173 à 228.)

1. L'idée d'un Dieu créateur entraîne la nécessité d'un culte ; preuves : 1° Dépendance de l'homme à l'égard d'un Dieu ;—2. 2° dessein de Dieu dans l'acte créateur.—3. Que les hommes ont toujours et partout offert à Dieu un culte religieux.—4. Que par

là ils ont pourvu de la manière la plus efficace à leurs intérêts matériels eux-mêmes.—5. Que le culte rendu par l'homme à Dieu n'est pas indigne de sa majesté.—6. Ce n'est que pour secouer le joug de Dieu qu'on se rabaisse.—7. Noblesse du culte chrétien.—8. Dieu n'a pas besoin que nous lui rendions un culte, c'est nous qui avons besoin de lui en rendre un.—9. Nécessité que le culte rendu à Dieu soit intérieur.—10. Nécessité qu'il soit extérieur.—11. Multiplicité des cultes.—12. On ne doit offrir à Dieu que le culte qui lui plaît.—13. Indifférentisme ; sa condamnation par le Pape.—14. Sa doctrine est fautive.—15. blasphématoire contre Dieu.—16. injurieuse et pernicieuse à l'homme.—17. destructive de la religion.—18. et de la société.—19. Indifférence de l'Etat, monstruosité du principe par lequel on le réclame.—20, Devoirs du pouvoir civil entre les cultes professés dans l'Etat.—21. Jamais le pouvoir civil n'a le droit de combattre l'Eglise.—22. Le culte qui plaît à Dieu est celui de la vraie religion.—23. Il n'y a et ne peut y avoir qu'une seule vraie religion.—24. Obligation de rechercher la vraie religion lorsqu'on a des doutes sérieux.—25. Que nous pouvons distinguer la vraie religion des fausses.—26, Que cette recherche n'est pas le libre examen.—27. Impuissance morale de la raison pour découvrir les vérités naturelles de la vraie religion.—28. Son impuissance radicale pour découvrir les vérités surnaturelles.—29. Définition de la révélation.—30. Pourquoi Dieu n'a fait ses révélations qu'à quelques hommes et non à chacun en particulier.—31. Possibilité de la révélation.—32. Nécessité morale de la révélation à l'égard des vérités reli-

gieuses de l'ordre naturel.—33. La révélation à l'égard de ces vérités ne fait pas injure à la raison.—34. Sa nécessité absolue à l'égard des vérités surnaturelles.—35. Cette double nécessité confirmée par le concile du Vatican.—36. Condamnation de ceux qui la rejettent.—37. Que la vraie religion nous a été effectivement révélée par Dieu.

TRAITS HISTORIQUES: pages 228 à 246.

IIIe.—Divinité du Christianisme.

(Pages 323 à 393.)

1. Préambule récapitulatif.—2. Les diverses révélations faites par Dieu aux hommes.—3. La vraie religion sera celle qui enseigne ces révélations.—4. Le Christianisme seul les enseigne toutes.—5. Nombreuses preuves de sa divinité et pourquoi elles nous ont été données.—6. Quatre preuves principales: 1° La sublimité de son enseignement.—7. Que cette sublimité n'est pas le résultat des évolutions de la raison humaine.—8. 2° Les propriétés qui ont annoncé les principaux mystères. Définition et nature de la prophétie.—9. La prophétie est possible à Dieu.—10. et n'est possible qu'à lui seul.—11. Force probante de la prophétie.—12. Principales prophéties qui parlent en faveur du Christianisme.—13. Que leur accomplissement n'a pu être l'effet du hasard.—14. Qu'elles n'ont pu être écrites et publiées après l'événement qu'elles annonçaient.—15. Que ce furent des prédictions véritables.—16. Qu'aucune religion autre que le Christianisme ne peut produire aucune prophétie.—17. 3° Les miracles qui l'ont confirmé. Définition, nature et division du miracle.—18. Il ne blesse pas l'ordre physique.—19. Il concourt à maintenir l'ordre moral.—20. Il ne change rien dans les conseils de Dieu.—21. Il n'est possible qu'à Dieu.—22. Sa force probante.—23. Le Christianisme a été confirmé par des miracles.—24. Objection: il y a de faux miracles.—25. Règles pour discerner les vrais miracles des faux.—26. Les miracles du Christianisme sont de vrais miracles.—27. Les historiens qui les rapportent n'ont pas été trompés.—28. ni trompeurs.—29. Miracle de la diffusion du Christianisme sans miracles.—30. 4° Les effets merveilleux qu'il a produits. Sa rapide diffusion dans le monde.—31. Constance des

martyrs et fuite dans les solitudes.—31. Conversion des hommes les plus scélérats et des plus grands génies du monde par quelques pêcheurs ignorants.—33. Récapitulation.—34. Fausseté des autres religions: 1° du paganisme; —35. 2° du judaïsme; —36. 3° de l'islamisme.—37. Sujet de la leçon suivante.

TRAITS HISTORIQUES: pages 317 à 322.

IVe.—Vérité de la religion catholique.

(Pages 323 à 393.)

1. Grand nombre de religions qui se donnent pour le vrai Christianisme.—2. Il n'y en a qu'une seule qui puisse l'être et qui le soit.—3. C'est celle qui a le plus de marques de vérité.—4. On ne peut la reconnaître par l'examen des mystères,—5. ni par l'Écriture,—6. ni par l'esprit particulier,—7. La religion catholique est celle qui a le plus de marques de vérité.—8. Notions générales sur les marques de la vraie religion.—9. Dix marques principales de vérité que possède la religion catholique: 1° Son antiquité.—10. 2° La succession non interrompue de ses premiers pasteurs.—11. 3° Sa fermeté.—12. 4° Son zèle pour la conversion des infidèles.—13. 5° L'unité et l'indéfectibilité de sa croyance.—14. 6° Sa sainteté.—15. 7° Sa visibilité.—16. 8° Sa perpétuité.—17. 9° Son universalité.—18. 10° Sa conformité avec l'Église primitive.—19. On ne trouve dans les autres religions faussement dites chrétiennes aucune marque de vérité. Celles que revendiquent pour eux les protestants sont fausses ou ne prouvent rien.—20. Cinq principaux signes d'erreur qu'elles renferment.—21. 1° Leur nouveauté.—22. 2° La manière dont elles se sont établies.—23. 3° L'absence de mission dans leurs chefs.—24. 4° Le principe sur lequel elle reposent.—25. 5° Leur ruine.—26. Conclusion: en nous attachant à l'Église, nous n'avons rien à craindre.—27. Reproches que Dieu fera à ceux qui l'auront quittée.

TRAITS HISTORIQUES: pages 393 à 400.

Ve.—Règles et Juge de la vraie Foi.

(Pages 401 à 513.)

1. Préambule récapitulatif.—2. La révélation divine se trouve dans l'Écriture et dans la tradition.—3. appliquées pour cela règles de la vraie foi.—4. Écriture sainte, sa définition.—5. Elle

est contenue dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.—6. Notions générales sur les livres de l'Ancien Testament.—7. Exposition sommaire de chacun d'eux.—8. Notions générales sur les livres du Nouveau Testament.—9. Exposition sommaire de chacun de ces livres.—10. Livres canoniques et apocryphes.—11. Authenticité de l'Écriture sainte.—12. Sa véracité.—13. Son inspiration.—14. Principales erreurs qui tendent à renverser l'autorité de l'Écriture, exposées et réfutées : 1° le rationalisme ;—15. 2° le mythisme.—16. Des versions de la Bible, et de la Vulgate en particulier.—17. L'Église desire que nous lisions l'Écriture sainte.—18. Dispositions pour la lire avec fruit.—19. Des traductions de l'Écriture en langue vulgaire, et que celles-là seules sont prosrites qui ne sont pas approuvées.—20. Ce que c'est que la tradition comme règle de la vraie foi.—21. Sa nécessité, prouvée par l'Écriture, les Pères, et l'usage même de ceux qui la rejettent.—22. Les traditions viennent

indubitablement de Notre-Seigneur et de ses apôtres.—23. Elles n'ont pu s'altérer dans le cours des siècles.—24. Juge de la foi : opinion des protestants, croyance des catholiques.—25. Dieu n'a pu vouloir établir chacun juge de la foi.—26. Il ne l'a pas fait.—27. Convenance d'un tribunal commun pour juger les choses de la foi et des mœurs.—28. Que Dieu a effectivement établi ce tribunal.—29. Que ce tribunal se trouve dans l'Église catholique.—30. Qu'il se compose des seuls premiers pasteurs.—31. Les premiers pasteurs dispersés sont juges aussi bien qu'assemblés.—32. Ils sont juges de la foi absolument et indépendamment de toute condition.—33. Conclusion des Préliminaires de la foi.

TRAITS HISTORIQUES : page 513 à 519

Appendice : Livres sacrés des nations infidèles.—1. Les Védas.—2. Les Kings.—3. Le Zend-Avesta.—4. Les Evidas.—5. Les Oracles sybillins.—6 L'Alcoran.—7. Conclusion en faveur de la bible.

SECTION DEUXIÈME.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

OU DU SYMBOLE DES APÔTRES

(Tomes II, III, IV. — 34 LEÇONS.)

I^{re} LEÇON.—Préliminaires sur le Symbole.

(Tome II, pages 1 à 52.)

1. Vérités qu'il faut connaître et croire explicitement.—2. Vérités qu'on peut ignorer.—3. Les vérités qu'il faut nécessairement connaître et croire sont toutes renfermées en abrégé dans la formule du Symbole.—4. Cette formule est une arme invincible contre toutes les hérésies.—5. Significations diverses du mot Symbole.—6. Le Symbole, signe de reconnaissance dans les temps de persécution.—7. Les hérétiques gardent le Symbole, mais en corrompent le sens.—8. D'où vient qu'on donne à la profession de foi chrétienne le nom de Symbole des Apôtres.—9. Preuves de l'Écriture et de la tradition qu'ils en sont les auteurs.—10. Le Symbole et la tour de Babel.—11. Division du Symbole.—12. Les douze articles qu'il contient.—13. Symbolisme du nombre douze.—14. Que la doctrine contenue dans le Symbole est la plus nécessaire et la plus sublime de toutes les sciences.

—15. Devoirs que le Symbole nous impose : 1° l'apprendre ;—16. 2° le réciter souvent.—17. Qu'il faut le réciter : 1° avec attention ;—18. 2° avec foi ;—19. 3° avec piété.—20. Paraphrase du Symbole en usage dans l'Église : 1° Symbole de Nicée et de Constantinople.—22. Notions historiques, apologetiques et liturgiques.—23. Texte.—24. 2° Symbole de saint Athanase.—25. 3° profession de foi de Pie IV.—21. Pluralité des Symboles, unité de foi.—27. Dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité pontificale, non spécifiés dans les Symboles usités dans l'Église et pourquoi.

TRAITS HISTORIQUES : pages 53 à 57.

II^e LEÇON.—PREMIER ARTICLE DU SYMBOLE : *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.*

De la Nature et des Perfections infinies de Dieu.

(Pages 58 à 107).

1. Grand nombre de mystères conte-

nus dans le premier article du Symbole.
—2. Privilège des chrétiens sur les Hébreux pour approcher de Dieu.—3. Ces mots : *Je crois en Dieu* signifient : 1° croire qu'il y a un Dieu;—4. 2° croire à sa parole;—5. 3° croire en l'aimant.—6. Des différents noms qu'on donne à Dieu.—7. Que nous ne pouvons pas connaître son essence.—8. Ce que l'Écriture nous en apprend : 1° Il est Celui qui est;—9. 2° il est la vie;—10. 3° il est l'esprit.—11. Comment il faut entendre l'Écriture lorsqu'elle donne à Dieu un corps, des membres.—12. Digression sur les représentations que l'on fait de Dieu.—13. Les anthropomorphites.—14. Que Dieu peut se manifester au moyen de quelque objet matériel.—15. Altérations de la notion de Dieu par l'impiété moderne.—16. Terribles châtimens qui en sont la suite.—17. Condamnation de ces erreurs b'asphématoires par le concile du Vatican.—18. Conséquence pratique : Qu'a nous devons vivre selon l'esprit.—19. Des perfections de Dieu, et qu'elles ne sont pas distinctes de son essence.—20. Deux sortes de perfections : quiescentes et actives.—21. L'ascétisme.—22. Les attributs de Dieu sont sans nombre.—23. Son éternité.—24. Qu'elle est encourageante pour les bons, consolante pour ceux qui souffrent, terrible pour les méchants.—25. Que Dieu est indépendant.—26. Qu'il est immuable.—27. Qu'il est libre, relativement à ses actes extérieurs.—28. Leçon qu'il faut tirer de l'immuabilité de Dieu.—29. Toute-puissance de Dieu.—30. Sentimens que cet attribut doit nous inspirer.—31. Immensité de Dieu;—32. ses conséquences pratiques.—33. Omniscience de Dieu.—34. A quoi doit nous exciter la pensée que Dieu voit tout.—35. De la prescience divine, et qu'elle ne détruit pas notre liberté.—36. Déductions et applications morales.—37. Résumé.—38. Conclusion : nous ne connaissons bien Dieu qu'au ciel.

TRAITS HISTORIQUES : pages 107 à 120.

III.—Du Mystère de la très sainte Trinité.

(Pages 121 à 138.)

1. Unité de Dieu, prouvée par la raison.—2. enseignée par la foi.—3. défendue par les martyrs.—4. Des créatures auxquelles les saints Livres donnent le titre de dieu.—5. Polythéisme, sa

définition et sa distinction d'avec l'idolâtrie.—6. Sources et conséquences du polythéisme.—7. Déductions morales : polythéisme pratique.—8. Dualisme ou manichéisme, exposé et réfuté.—9. Fécondité et multiplicité en Dieu.—10. Que Dieu est père par nature.—11. La génération divine et son fruit, qui est le Verbe.—12. Perfection de cette génération.—13. Deux comparaisons de l'Écriture propres à nous en donner quelque idée.—14. Du Saint-Esprit.—15. De la manière dont il procède.—16. Des trois Personnes divines.—17. Révélation du dogme de la Trinité.—18. Allusion qu'y fait l'Ancien Testament.—19. Le Nouveau l'enseigne ouvertement.—20. Traditions chrétiennes en faveur de ce dogme.—21. Notre âme est l'image de la Trinité divine.—22. Divinité de chaque Personne de la Trinité.—23. Que ces trois Personnes ne font qu'un seul Dieu.—24. Qu'elles sont égales en toutes choses.—25. Héresies et erreurs sur la consubstantialité des Personnes divines.—26. Opérations et perfections particulières qui sont attribuées à chaque personne.—27. Que le dogme de la Trinité est incompréhensible, mais non contraire à la raison.—28. Le nombre *trois* dans l'Écriture.—29. Des mystères en général et qu'ils ne sont point opposés à la raison.—30. Que tout est mystère dans la nature, dans les sciences et en nous-mêmes.—31. Les mystères de la religion sont incompréhensibles et nos pas intelligibles.—32. Notre raison ne les admet pas sans motifs.—33. Avantages moraux des mystères.—34. Du mystère de la très sainte Trinité en particulier et combien il est difficile d'en parler.—35. Merveilles qu'il renferme.—36. Nos devoirs envers la sainte Trinité : foi, adoration, amour, imitation.—37. Culte de la très sainte Trinité.—38. Indulgences attachées à certaines pratiques pieuses relatives à ce culte.—39. Entretien avec les trois Personnes divines.

TRAITS HISTORIQUES ; pages 189 à 203.

IV.—De la Création du Monde.

(Pages 204 à 255.)

1. Résumé des leçons précédentes.—2. Importance du dogme de la création.—3. Ce qu'il faut entendre par le mot *créer*.—4. Prétendue contradiction que le rationalisme voit dans la création.

—5. Dieu seul peut créer, non l'homme.
 —6. Créatures visibles et invisibles.—
 7. Exposition du dogme catholique de la création.—8. Démonstration logique de ce dogme.—9. Que Dieu a créé toutes choses par un acte de sa volonté.—10. Volonté de l'homme image de la volonté divine.—11. Nombreuses erreurs opposées au dogme chrétien de la création.—12. Exposition du panthéisme.—13. Qu'il est faux dans son principe, contraire à la raison, aux sentiments les plus chers du cœur humain et à la foi, enfin subversif de toute loi et de toute société.—14. Saint-simonisme.—15. Fouriérisme.—16. Dualisme.—17. Système de causes physiques.—18. Condamnation de toutes ces erreurs par le concile du Vatican.—19. Dieu a créé le monde librement.—20. La création est le fruit de la bonté divine.—21. Comment il faut entendre ces mots : *Le Seigneur a tout fait pour lui-même.*—22. Et ces autres : *Dieu a créé le monde pour sa gloire.*—23. Justification de la conduite de Dieu dans l'acte créateur, contre ceux qui regardent la vie comme un don funeste.

TRAITS HISTORIQUES : pages 255 à 258.

Ve.—L'Œuvre des six Jours.

(Pages 259 à 293.)

1. De l'âge du monde, et que la science confirme les données de Moïse.—
 2. Les zodiaques de Denderah et d'Esneh.—3. De la question : pourquoi Dieu a-t-il si longtemps tardé à créer le monde ?—4. Dieu crée le monde en un instant et le coordonne en six jours.—
 5. Pourquoi il met plus de temps à coordonner qu'à créer.—1° jours ordinaires.—7. 2° Périodes d'une durée indéterminée.—8. Récit mosaïque de la création.—9. Création générale de l'univers.—10. La Bible, guide de la science moderne.—11. Œuvre du premier jour : la lumière.—12. Bienfait de cette création.—13. Nature de la lumière.—14. Que le soleil n'est pas utile aux premiers développements de la vie végétative.—15. Œuvre du deuxième jour : le firmament.—16. Bonté et puissance de Dieu dans la formation du firmament.—17. Œuvre du troisième jour : séparation des eaux d'avec la terre.—18. La terre se couvre de plantes.—19. Plusieurs traits de la bonté divine dans l'œuvre de ce jour.—20. Œuvre du quatrième : formation des autres.—21. Comment se faisaient le

jour et la nuit avant la création du soleil.—22. Effets et économie de la création astrale.—23. Multitude des autres.—24. Leur utilité.—25. Déduction morale.—26. Œuvre du cinquième jour : les poissons et les oiseaux ; bénédiction qui leur est donnée ; leur nombre et leur utilité.—27. Œuvre du sixième jour : les animaux terrestres et l'homme. Création des animaux terrestres.—28. Services que les animaux rendent à l'homme.—29. Création de l'homme. Pourquoi il est formé le dernier, et le même jour que les animaux.—30. Repos de Dieu au septième jour.—31. Sa signification mystérieuse.—32. Les sciences modernes vengent Moïse de la philosophie incrédule et confirment son récit.—33. Que Moïse a été inspiré.—34. Conclusion pratique.

TRAITS HISTORIQUES ET HARMONIES DE LA NATURE : pages 298 à 328.

VIe.—De la Providence.

(Pages 329 à 381.)

1. Résumé des leçons précédentes.—
 2. Ce que c'est que la Providence, et qu'elle a deux objets.—3. De la conservation du monde par Dieu ; sa nécessité prouvée par l'Écriture, les Pères et la raison.—4. Il ne suffit pas que Dieu ait créé le monde pour qu'il continue de subsister.—5. Du gouvernement du monde par Dieu, que l'on appelle particulièrement Providence.—6. Providence extérieure et fin des êtres.—7. Existence de la Providence prouvée par la raison,—8. par le spectacle de la nature,—9. par tout le genre humain,—10. par les saintes Lettres.—11. enseignée par le concile du Vatican.—12. Qu'il n'est pas indigne de Dieu de gouverner le monde.—13. Il n'arrive rien ici-bas sans l'ordre ou la permission de Dieu.—14. Pourquoi Dieu permet le péché.—15. Économie des maux temporels dans le plan de la Providence.—16. Injustices des plaintes sur l'inégalité des conditions.—17. Connaissance de cette inégalité.—18. Avantages.—19. Utilité.—20. Tous les hommes sont égaux quant aux choses essentielles.—21. De la prospérité des méchants et de l'adversité des justes dans le plan de la divine Providence.—22. Conclusions pratiques qu'il faut déduire du dogme de la Providence. abandon à Dieu ;—23. reconnaissance pour les biens qu'on reçoit ;—24. soumission aux épreuves qui nous arrivent.—25.

Influence salutaire de la foi en la divine Providence pour le bien de la société.—26. Les principaux systèmes opposés au dogme de la Providence : déisme.—27. fatalisme.—28. socialisme.—29. Socialisme chrétien.—30. Résumé.

TRAITS HISTORIQUES : pages 381 à 400.

VIIe.—Des bons et des mauvais Anges.

(Pages 401 à 466.)

1. Convenance qu'il y ait des créatures plus parfaites que l'homme.—2. Ce sont les anges.—3. Signification de ce nom d'*ange*, et à qui l'Écriture le donne.—4. Certitude de l'existence des anges.—5. Ce qui est de foi concernant les anges.—6. Qu'ils furent connus de Moïse.—7. Système rationaliste sur l'existence des anges, exposé et réfuté.—8. Croiance de tous les peuples à l'existence des anges.—9. Nature des anges.—10. Du temps où ils furent créés.—11. Leur nombre est incalculable.—12. Leur hiérarchie.—13. Leur état primitif de sainteté et de liberté.—14. Leur épreuve.—15. Révolte orgueilleuse d'un grand nombre d'entre eux.—16. Sur la nature de leur faute.—17. Du nombre des anges rebelles.—18. Admission des bons anges dans le ciel.—19. Leur occupation : ils louent Dieu et accomplissent ses ordres.—20. Anges gardiens, leur existence.—21. Charme et utilité de la doctrine catholique à leur sujet.—22. Services temporals qu'ils nous rendent.—23. Services spirituels.—24 et 25. Nos devoirs envers eux : respect, amour, confiance.—26. Fête des saints anges.—27. Indulgences attachées à certaines pratiques pieuses en l'honneur des saints anges.—28. Des mauvais anges, noms qu'on leur donne.—29. Certitude de leur existence, et qu'ils ne peuvent ni se convertir, ni être rachetés.—30. Leur occupation est de tenter les hommes.—31. Deux sortes de tentations diaboliques et que Notre-Seigneur les a éprouvées.—32. Dieu permet aux démons de nous tenter : 1° pour nous faire acquérir plus de mérites.—33. 2° pour leur propre confusion.—34 et 35. Trois armes pour résister à ces tentations : 1° la mortification ; 36. 2° la vigilance.—37. 3° la prière.—38. Des possessions, nature et réalité.—39. Si les possédés délivrés par Notre-Seigneur n'étaient que de simples malades.—40. Que le démon

peut agir sur nos corps.—41. Pourquoi les possessions diaboliques furent plus fréquentes au temps de Jésus-Christ.—42. De la magie, sa nature.—43. ses différentes formes.—44. La magie chez les juifs.—45. Rôle de Satan dans la magie.—46. Culpabilité de la magie. Résumé et conclusion.

TRAITS HISTORIQUES : pages 464 à 483.

VIIIe.—De l'homme.

(Pages 484 à 539.)

1. Convenance de la création de l'homme.—2. Sa définition et sa nature.—3. Qu'il a été créé immédiatement par Dieu.—4. Des systèmes opposés à ce dogme et en particulier du darwinisme.—5. Exposition sommaire de ce système relativement à l'origine de l'homme.—6. Sa réfutation.—7. Pourquoi Dieu a formé l'homme après toutes les autres créatures.—8. Comment il l'a formé.—9. Instructions et mystères que renferment ces paroles : *faisons l'homme*.—10. Du corps de l'homme.—11. Ses quatre principales perfections.—12. De l'âme, ce que c'est.—13. Preuves de son existence.—14. Attentat du matérialisme contre l'intelligence.—15. Des six principales perfections de l'âme : 1° elle est spirituelle ;—16. 2° immortelle.—17. L'immortalité de l'âme reconnue par les juifs et les païens.—18. Conséquences de la non-immortalité de l'âme.—19. 3° Une dans sa nature, trine dans ses facultés.—20. 4° Libre.—21. Conséquences monstrueuses du fatalisme.—22. Liberté de l'âme délinée contre les protestants.—23. Sentiment des jansénistes sur la liberté de l'âme.—24. Physiognomonie et phrénologie.—25. 5° Apté à recevoir tous les dons naturels et surnaturels.—26. 6° Souveraine.—27. Que l'homme a été fait à l'image de Dieu.—28. Conséquences pratiques.—29. Et à sa ressemblance.—30. L'homme considéré comme roi, usufruitier et pontife de l'univers.—31. Fin dernière de l'homme.—32. Fin naturelle.—33. Fin surnaturelle.—34. Gratuité de notre fin dernière.—35. Combien il est important de l'atteindre.—36. Trois principaux moyens pour y réussir.

TRAITS HISTORIQUES : pages 539 à 561.

IXe.—Du premier homme et de sa déchéance.

(Pages 563 à 616.)

1. Signification du mot *Adam*.—2. Qu'Adam fut le premier de tous les

hommes.—3. Adamites et Préadamites.—4. Théorie préhistorique et sa vanité.—5. De l'Eden.—6. Sa description.—7. Sa réalité.—8. Sa situation.—9. S'il existe encore.—10. De l'arbre de vie.—11. De l'arbre de la science du bien et du mal.—12. Adam, roi de la création, donne un nom à tous les animaux, qui se soumettent à son empire.—13. Renversement du rôle des créatures par le péché.—14. Création d'Eve.—15. Enseignements et mystères qu'on y trouve.—16. Institution divine du mariage.—17. Du nom d'Eve.—18. Etat de nos parents dans le paradis terrestre : 1° quant à l'âme ;—19. 2° quant au corps.—20. Extension de cet état à leurs descendants.—21. Epreuve à laquelle Dieu les soumit.—22. Convenance et justice de cette épreuve.—23. Récit de leur chute.—24. Nature de leur péché.—25. Sa gravité.—26. Ses fruits.—27. Son châtiement.—28. Pendant combien de temps Adam et Eve habillèrent le jardin des délices.—29. Du lieu où ils se retirèrent après en avoir été expulsés.—30. Qu'ils sont les seuls chefs de l'humanité.—31. Difficultés tirées des différences entre les races humaines.—32. Difficultés tirées de la variété des langues.—33. Du péché originel et en quoi il consiste.—34. Ses suites pour nous.—35. Son existence prouvée : 1° par l'Ecriture ;—36. 2° par les Pères ;—37. 3° par les traditions païennes ;—38. 4° par la raison ;—39. 5° par l'expérience.—40. Adversaires du dogme catholique du péché originel : 1° hérétiques ;—41. 2° incrédules.—42. Réparation de la faute d'Adam.—43. Avantages du second état de l'homme sur le premier.—44. Vie et pénitence d'Adam après son péché.—45. Sa sépulture sur le Calvaire.

TRAITS HISTORIQUES : pages 617 à 628.

N. B. Tous les autres articles du Symbole sont expliqués avec la même ampleur. Il serait trop long de rapporter tant de sommaires ; nous ne citerons que les deux premiers du 9^e article, qui concernent l'Eglise, sujet tout à fait actuel en ce temps-ci. Ils sont au tome IV.

XXXIX^e LÉÇON.—Constitution de l'Eglise.

(Pages 222 à 272.)

1. Le neuvième article du Symbole renferme deux parties.—2. Combien il est important d'étudier l'Eglise.—3.

Manière différente dont nous exprimons notre foi envers l'Eglise.—4. Que l'article de l'Eglise suit nécessairement l'article du Saint-Esprit.—5. Définition de l'Eglise et extension variable qu'on donne à ce mot.—6. Mystères que ce mot renferme.—7. Comparaison du mot *Eglise* avec le mot *Synagogue*.—8. Noms divers qu'on donne à l'Eglise : maison de Dieu ;—troupeau de Jésus-Christ ;—épouse de Jésus-Christ ;—corps de Jésus-Christ.—9. Que l'Eglise a été fondée par Jésus-Christ, preuves.—10. Constitution de l'Eglise.—11. De l'âme de l'Eglise et qui sont ceux qui lui appartiennent.—12. Du corps de l'Eglise et qui sont ceux qui en font partie.—13. Union du corps et de l'âme de l'Eglise et comment ils influent l'un sur l'autre.—14. Pourquoi on nomme le corps de l'Eglise avant son âme.—15. L'Eglise est vivante, signes qui le marquent.—16. Conditions requises pour être membre de l'Eglise.—17. De ceux qui ne sont pas membres de l'Eglise : infidèles ;—hérétiques ;—schismatiques ;—apostatés ;—excommuniés.—18. Des pécheurs, membres morts de l'Eglise.—19. De la maxime : *Hors de l'Eglise, pas de salut* ; comment l'Eglise l'entend en principe.—20. Comment elle l'applique.—21. Objections et réponses.—22. Il ne suffit pas d'être dans l'Eglise pour être sauvé, il faut en être membre vivant.—23. Devoir d'aider au salut de ceux qui sont hors de l'Eglise.—24. Les trois états différents de l'Eglise.—24. Les trois états différents de l'Eglise unique :—25. triomphante ;—26. souffrante ;—27. militante.

TRAITS HISTORIQUES : pages 273 à 286.

XXX^e.—Hiérarchie de l'Eglise

(Pages 287 à 325.)

1. L'ordre est le cachet des œuvres divines.—2. Ordre établi par Jésus-Christ dans son Eglise.—3. En quoi il consiste.—4. Membres enseignants ou hiérarchie : sa définition ; son existence.—5. Hiérarchie divine et hiérarchie ecclésiastique.—6. Membres enseignants ou Eglise enseignée.—7. De quelques erreurs sur le pouvoir civil notés par le *Syllabus*.

ARTICLE PREMIER : DU PAPE.—8. Nécessité d'un chef unique dans l'Eglise.—9. Jésus-Christ, chef invisible de l'Eglise.—10. Le pape chef visible de l'Eglise.—11. Signification du mot *Pape*.—12. Autres noms qu'on donne

au chef visible de l'Église.—13. Saint Pierre, premier pape, Histoire et preuves de la primauté de Pierre.—14. Que la primauté accordée à Pierre a dû passer en d'autres mains après sa mort.—15. Apostolat de Pierre.—16. Il fonde à Rome son siège et y attache ses droits de primauté.—17. Preuves.—18. On ne peut transporter à un autre évêque et à un autre siège qu'à ceux de Rome la primauté apostolique.—19. Principaux privilèges de la primauté : juridiction et infailibilité.—20. En quoi consiste la juridiction attachée au siège de Rome.—21. Preuves que Pierre possède une juridiction complète sur toute l'Église, et que toute juridiction dans l'Église découle de la sienne.—22. Le Pape reçoit immédiatement de Dieu cette juridiction.—23. Ce qu'il faut entendre par l'infailibilité pontificale.—24. Ses limites et ses conditions.—25. Son objet.—26. Sa nécessité.—27. Preuves que le Pape est infailible.—28. Proclamation de ce dogme par le concile du Vatican.—29. Difficultés et objections, avec les réponses.—30. Effet social de la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale.—31. De l'élection du Pape.—32. Si le Pape peut renoncer à sa dignité.—33. S'il peut être destitué.—34. Le Pape prince temporel. Union

DEUXIÈME PARTIE. — DOGME. (Tomes V, VI, VII, VIII.)

LEÇON PRÉLIMINAIRE. — De la foi de Dieu en général.

(Tome V, pages 1 à 51.)

1. Transition à la morale. Sa définition.—2. Le dogme, base de la morale.—3. De la fausse morale.—4. Union du dogme et de la morale.—5. Insuffisance de la foi pour être sauvé. Nécessité de pratiquer la loi divine.—6. Plan de la DEUXIÈME PARTIE de cet ouvrage.—7. Définition et division de la loi.—8. Loi éternelle.—9. Loi naturelle.—10. Loi mosaïque.—11. Loi évangélique.—12. Unité de la loi.—13. Obligation pour tous de l'observer.—14. Elle est renfermée dans le Décalogue.—15. Elle se résume dans l'amour de Dieu et du prochain.—16. et plus étroitement dans le

de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle dans la même main.—35. Nécessité du principat civil pour le Pape.—36. Saint Pierre investi de l'autorité temporelle.—37. Histoire de la souveraineté temporelle des Papes.—38. Les Papes rois, légitimes.

ARTICLE DEUXIÈME : DES EVÊQUES ET DES PÂTRES.—39. Les évêques, successeurs des apôtres, coadjuteurs du Pape.—40. Création des diocèses.—41. Étendue de la charge des évêques.—42. Ils tiennent de Dieu leurs pouvoirs d'ordre.—43. et du Pape leurs pouvoirs de juridiction.—44. Pourquoi ils ne les tiennent pas de Dieu comme leurs pouvoirs d'ordre.—45. Conciles œcuméniques, nationaux, provinciaux.—46. Que les conciles ne sont point au-dessus du Pape.—47. Que les évêques sont juges de la foi, et comment.—48. Primats, patriarches, archevêques, ou métropolitains.—49. Vicaires apostoliques.—50. Prêtres apostoliques.—51. Vicaires généraux, archevêques, chanoines, chapitre.—52. Création des paroisses.—53. Curés-doyens, desservants ou succursalistes, vicaires.—54. Résumé et conclusion.

TRAITS HISTORIQUES : pages 395 à 453.

La seconde partie du 9^e article de la CONFESSION DES SAINTS, forme la xxxix leçon.

seul amour de Dieu.—17. Pourquoi Dieu ne nous a imposé aucun précepte à l'égard de nous-mêmes.—18. Sa perfection : 1^o Tous ses préceptes sont parfaitement raisonnables ;—19. 2^o elle est éminemment efficace pour réprimer le vice ;—20. 3^o et nous faire pratiquer les vertus les plus sublimes.—21. Son accomplissement est possible ;—22. facile et suave.—23. avec le concours de la grâce.—24. Motifs que nous avons de l'observer : 1^o notre devoir ;—25. 2^o notre intérêt : Châtiments de ceux qui la violent. Récompenses de ceux qui la gardent.—26. Qu'il faut l'observer entièrement, toujours et sincèrement.—27. Conclusion pratique.

TRAITS HISTORIQUES : pages 52 à 54.

SECTION PREMIÈRE. — OBSERVER LA LOI.

COMMANDEMENTS DE DIEU

(23 LEÇONS). — PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU :

Un seul Dieu tu adoreras — et aimeras parfaitement.

1^{re} LEÇON. — De la Foi, sa Nature et sa Nécessité.
(Pages 55 à 72.)

1. Preambule : Adorer Dieu, c'est lui

rendre, par la foi, l'espérance et la charité, le culte intérieur et extérieur qui lui est dû.—2. Définition de la Foi.—

3. Foi humaine.—4. Division de la Foi.—5. Eloge que l'Écriture fait de la Foi.—6. La Foi, ro, os de l'esprit.—7. Accord de la raison et de la Foi.—8. La Foi nous fait un devoir de raisonner nos croyances.—9. Nécessité de la Foi pour être sauvé, établie sur l'Écriture.—10. démontrée par la raison.—11. Reconnaissance à Dieu pour le don de la Foi.—12. Combien il est important de la conserver pure.

TRAITS HISTORIQUES : pages 79 à 85

IIc.—Objet, motif, caractères et preuves de la Foi.

(Pages 86 à 109.)

1. Objet de notre Foi : toutes les vérités enseignées par l'Église.—2. Distinction entre les vérités de foi divine et les vérités de foi catholique.—3. Ce qui n'est pas expressément proposé par l'Église à notre croyance n'est pas de foi.—4. Nécessité de moyen et nécessité de précepte.—5. Vérités qu'il faut croire de nécessité de moyen.—6. Vérités qu'il faut croire de nécessité de précepte.—7. Objet de la foi des païens.—8. Motif de notre foi : la parole de Dieu.—9. Ce qui fait de la Foi une vertu théologale.—10. Foi humaine.—11. Que notre Foi doit être 1° ferme.—12. Doute involontaire, ses sources, et comment y remédier.—13. Doute délibéré, combien coupable.—14. 2° Aveugle.—15. Convenance que la Foi soit aveugle.—16. Foi aux mystères, pourquoi juste et comment raisonnable.—17. La Foi n'empêche pas d'examiner si la religion qui propose des mystères à croire vient de Dieu.—18. Preuves de la Foi.—19. Nature de la certitude qu'elles donnent.—20. De ceux qui vivent hors de notre Foi, la connaissant.

TRAITS HISTORIQUES : pages 86 à 112

IIIc.—Des ennemis de la Foi.

(Pages 113 à 125.)

1. La Foi a toujours et aura toujours des ennemis.—2. Nom général qu'on leur donne : *Incrédulés*.—3. Titre qu'ils s'arrogent : *Philosophes*.—4. Diverses classes d'incrédulés : athées, matérialistes, panthéistes, spinosistes, déistes.—5. Du naturalisme : sa définition ;—6. son auteur ;—7. ses conséquences au point de vue dogmatique et au point de vue moral.—8. Différentes formes du naturalisme : rationalisme, —positi-

visme, —libre pensée, —criticisme, —progrès.—9. Courte réfutation de ces divers systèmes. Note sur le progrès chrétien.—10. Ignorance et vile crédulité des incroyants.—11. Leur désunion entre eux.—12. Comment ils pratiquent la tolérance.—13. Ce qu'ils disent de l'homme et de la société.—14. Sources de l'incrédulité : 1° l'orgueil ;—15. 2° l'ignorance.—16. Les incroyants savants.—17. 3° la corruption du cœur.

TRAITS HISTORIQUES : pages 135 à x 46.

IVc.—Obligations que la Foi nous impose,

(Pages 147 à 173)

1. Nécessité que la Foi agisse.—2. Il faut la confesser devant Dieu.—3. Précepte de la Foi en tant que positif et en tant que négatif.—4. Circonstances où il y a obligation *sub gravi* de faire des actes de foi : 1° lorsqu'on atteint l'âge de raison ;—5. 2° lorsqu'on reçoit quelque sacrement ;—6. 3° lorsqu'on est tenté contre la foi ; 4° lorsqu'on a eu le malheur de tomber dans l'hérésie ;—8. 5° à l'article de la mort.—9. Comment on peut satisfaire à cette obligation.—10. Nécessité de confesser extérieurement notre Foi.—11. Sur le respect humain.—12. Conduite à tenir lorsque la Foi est outragée en notre présence.—13. Manifestation de la Foi par les actes.—14. Atteinte qu'une mauvaise conduite porte à la Foi.—15. Devoir d'honorer la Foi par ses œuvres.—16. Péchés contre la Foi : 1° infidélité positive ; 2° reniement ;—18. 3° rejet de quelque vérité ;—19. 4° doute ;—20. 5° s'exposer au danger de la perdre par les mauvaises compagnies et les mauvaises lectures ;—21. 6° en rougir ;—22. 7° négliger de s'en instruire.—23. Moyens pour conserver et fortifier sa foi.—24. Acte de Foi.

TRAITS HISTORIQUES : pages 173 à 186.

Vc.—De l'Espérance

(Pages 187 à 239)

1. Comment la Foi engendre l'espérance.—2. Définition de l'espérance.—3. Espérance humaine et espérance divine.—4. Comment l'espérance divine est une vertu théologale.—5. Hommage que nous rendons à Dieu par l'espérance.—6. Nécessité de l'espérance pour aller au ciel.—7. Bénédictions spirituelles qu'il faut espérer : 1. la vie éternelle ;

—8. 2° les secours dont nous avons besoin pour y arriver.— 9. Qu'on doit aussi espérer de Dieu les biens de ce monde.—10. Sous quelles réserves et à quelles conditions Dieu nous les a promis.—11. Que nous ne pouvons point fonder notre espérance sur nos propres mérites.—12. Qu'elle se fonde : 1° sur la bonté de Dieu ; 2° sur ses promesses ; — 14. 3° sur les mérites de Notre-Seigneur.—15. Elle doit avoir pour qualités d'être : 1° ferme ; —16. 2° mêlée de crainte ; 17. 3° accompagnée de bonnes œuvres ; —18. Ses effets sont : 1° de nous gagner le cœur de Dieu ; —19. 2° de nous consoler dans nos maux ; —20. 3° de nous soutenir dans nos tentations ; — 21. 4° de nous détacher de cette vie ; —22. 5° de nous animer au service de Dieu.—23. Obligation de produire des actes d'espérance, et en quelles circonstances. — 24. Moyens d'obtenir et d'enraciner en nous cette vertu.—25. Péchés contre l'espérance : désespoir, pré-emption.—26. Définition du péché de désespoir et sa gravité.—27. On pèche par désespoir : 1° en désespérant du pardon de ses péchés ; —28. 2° en désespérant de vaincre ses mauvaises habitudes ; — 29. 3° en désespérant de pouvoir accomplir la loi de Dieu.—30. Remède.—31. 4° en manquant de confiance en la Providence.—32. Définition et fréquence du péché de pré-emption.—33. On pèche par pré-emption : 1° en se flattant d'éviter le mal et de pratiquer le bien par ses propres forces ; —34. 2° en commettant le péché par l'espérance même du pardon.—36. Manière de combattre la pré-emption.—37. Actes d'espérance.

TRAITS HISTORIQUES : pages 239 à 252.

Vie.—De la Charité envers Dieu.

(Pages 253 à 300)

1. La charité vient après l'espérance.—2. Définition de la charité. Ce que c'est qu'aimer.—3. Notions sur l'amour et qu'il résume tous les mouvements de l'âme.—4. Dieu est tout amour.—5. La charité est un don de Dieu.—6. Triple objet de la charité.— 7. Son excellence ; la charité l'emporte sur toutes les autres vertus : 1° par son essence et sa nature ; — 8. 2° par sa fin et son motif ; —9. 3° par son efficacité et sa force ; —10. 4° par son mérite et sa valeur ; —11. 5° par sa durée.—12. Elle est la vertu la plus facile à pratiquer.—13. Elle est la plus précieuse et la plus nécessaire des vertus.—14. De quel

amour nous devons aimer Dieu : amour de reconnaissance et amour d'amitié.—15. Motifs pour lesquels nous devons aimer Dieu : 1° son commandement ; —16. 2° ses perfections divines ; —17. 3° ses bienfaits et son propre amour ; —18. 4° les châtements dont il menace ceux qui violent son commandement.—19. Résumé en forme d'exhortation à l'amour de Dieu.—20. Nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses.—21. Amour de préférence, sa nature, et qu'il ne consiste pas dans l'intimité et la sensibilité ; 22. mais dans l'intime conviction du cœur.—23. Que l'amour de préférence est d'obligation.—24. Degrés supérieurs d'amour qui ne sont pas d'obligation.—25. Ce qui est de nécessité et ce qui est de perfection dans le précepte de l'amour.—26. Degrés dans l'amour de préférence.—27. Marque pour reconnaître si l'on aime Dieu.—28. Marques pour reconnaître à quel degré l'on aime Dieu.—29. Comment l'on pèche contre la charité envers Dieu : 1° En le haïssant ; —30. 2° en l'oubliant ; —31. 3° en raillant ceux qui le servent ; —32. 4° en s'aimant plus que lui ; —33. 5° en aimant quelque chose plus que lui ; —34. 6° en aimant quelque chose sans rapport à lui.—35. Comment on perd la charité.—36. Que la charité est nécessaire de nécessité de moyen.—37. Circonstances où l'on est tenu d'en faire des actes : 1° dès qu'on a atteint l'âge de raison ; —38. 2° à l'article de la mort ; 39. 3° quand on est tenté ; —40. 4° quand on s'approche des sacrements ; —41. 5° aux fêtes de précepte ; —42. 6° souvent pendant la vie.—43. Comment on peut accomplir ce précepte.—44. Manière de témoigner à Dieu son amour par toutes ses pensées et toutes ses actions.—45. Résumé pratique.

TRAITS HISTORIQUES : pages 300 à 309.

Vie.—De la Charité envers le prochain.

(Pages 310 à 338.)

1. Transition à l'amour du prochain.—2. Ce qu'il faut entendre par le prochain.—3. Obligation d'aimer son prochain, fondée sur la loi naturelle.—4. et sur la loi divine.—5. Raisons qui relèvent l'importance du précepte de la charité fraternelle.—6. Signification de ces paroles de l'Écriture : *haïr son père, haïr son âme*.—7. Double ordre qu'il faut observer dans l'amour du prochain.—8. De l'amour des ennemis.

—9. Motifs naturels et surnaturels de l'amour du prochain.—10. Règle de l'amour du prochain: *secut leipsum*.—11. Qu'il y a un amour bon et un amour mauvais de nous-même.—12. Autre règle chrétienne de l'amour du prochain: *sicut dilexi vos*.—13. Conclusion.

TRAITS HISTORIQUES: pages 338 à 351.

VIIIe.—Œuvres de charité envers le prochain.
(Pages 252 à 416.)

1. Nécessité de pratiquer envers notre prochain les œuvres spirituelles et corporelles de miséricorde.

2. Œuvres spirituelles de miséricorde.—3. 1^o Instruction, et qu'il y en a de trois sortes.—4. La charité nous fait un devoir d'instruire les ignorants. 5. 2^o Correction fraternelle Sa définition.—6. Son précepte.—7. Raisons sur lesquelles est fondé le devoir de la charité fraternelle.—8. Circonstances où ce précepte n'oblige pas: 1^o lorsque la faute n'est pas certaine;—9. 2^o lorsqu'on est sûr qu'elle sera nuisible;—11. 4^o lorsqu'il y a pour nous un grave inconvénient à la faire.—12. Principaux caractères que doit avoir la correction fraternelle: 1^o charité;—13. 2^o prudence;—14. 3^o humilité.—15. Ses fruits: 1^o le salut du prochain;—16. 2^o le nôtre.—17. Comment il faut la recevoir: 1^o avec docilité;—18. 2^o avec humilité;—19. 3^o avec reconnaissance.

20. Œuvres corporelles de miséricorde.—21. Aumône, sa définition, sa nature.—22. Combien rigoureusement nous oblige le précepte de l'aumône.—23. Comment nos biens nous appartiennent.—24. Le précepte de l'aumône dans l'Évangile.—25. Si l'aumône est insultante pour le pauvre.—26. Le nécessaire et le superflu.—27. Règle de l'aumône.—28. La sobriété chrétienne et le superflu.—29. L'aumône sans argent, par les services rendus.—30. Conditions de l'aumône; il faut la faire 1^o avec notre propre bien;—31. 2^o en proportion de notre condition;—32. 3^o avec discernement;—33. 4^o en temps opportun;—34. 5^o avec une intention droite.—35. Que le précepte de l'aumône regarde aussi les pauvres.—36. Avantages que l'aumône assure à ceux qui la font: 1^o bénédictions temporelles;—37. 2^o obtention du pardon des péchés.—38. Moyens de faire naître et d'accroître en nous l'amour des pauvres.—39. De l'aumône spirituelle

du bon exemple.

TRAITS HISTORIQUES: pages 416 à 429.

IXe.—Péchés contre la charité envers le prochain.
(Pages 430 à 471.)

1. Qu'on prêche contre la charité envers le prochain par envie, haine et scandale.—2. Envie, sa définition, sa source.—3. Sa malignité.—4. Ses effets.—5. Haine, sa définition et sa nature.—6. Sa malice et ses effets.—7. Châtiments dont Dieu la punira.—8. Remèdes à lui opposer.—9. Scandale, péché spécialement opposé à la charité envers le prochain.—10. Idée fautive qu'on en a généralement.—11. Sa définition et sa nature.—12. Que c'est un péché très commun.—13. Combien on en distingue de sortes; 1^o scandale direct;—14. 2^o scandale indirect.—15. 3^o scandale donné;—16. 4^o scandale reçu.—17. Comment il faut se conduire quand les autres se scandalisent de nous à tort: scandale pharisaïque.—18. Scandale des simples: 1^o qu'il faut faire relativement 1^o aux actes nécessaires;—19. 2^o aux actes de conseil;—20. 3^o aux actes différents.—21. Qu'il faut confesser les péchés de scandale, et comment.—22. Malice du scandale: c'est le péché 1^o le plus pernicieux au prochain.—23. Épouvantable fécondité du scandale.—24. 2^o Le plus outrageant pour Dieu.—25. La réparation du scandale est un devoir de justice et de charité.—26. Ce qu'il faut faire quand le scandale subsiste encore matériellement.—27. Quand il ne subsiste plus que dans ses effets.—28. Moyens pour se préserver de la contagion du scandale: 1^o fuir le monde;—29. 2^o interdire en bien les actions douteuses du prochain;—30. 3^o méditer les maximes éternelles.—31. Paraphrase de l'acte de charité.—31. Indulgences que l'Église attache à la récitation des actes de foi, d'espérance et de charité.

TRAITS HISTORIQUES: pages 472 à 481.

Xe.—De la vertu de Religion.
(Pages 482 à 508.)

1. Définition de la vertu de religion. Son objet.—2. Du culte, sa nature, sa division: culte de *latrie* et culte de *dulie*.—3. Nécessité de rendre à Dieu le culte suprême de latrie, et qu'on ne peut le rendre qu'à lui seul.—4. Pourquoi et comment on rend et doit rendre ce même culte de latrie à la très sainte humanité de Jésus-Christ.—5. Qualités que doit avoir le culte pour être parfait.

Culte intérieur.—6. Culte extérieur.—7. Réfutation de deux erreurs opposées au vrai culte : 1° rejet de tout culte extérieur ;—8. 2° réduction de tout le culte à des pratiques purement extérieures.—9. Des trois principaux actes du culte extérieur : sacrifice,—10. prière,—11. cérémonies de l'Eglise.—12. En quels temps et quelles circonstances il faut pratiquer les actes de la vertu de religion : 1° aux fêtes ;—13. 2° le matin et le soir ;—14. 3° généralement en tout temps.—15. Résumé pratique.

TRAITS HISTORIQUES : pages 508 à 518.

XI.—Pêchés contre la vertu de Religion.

(Pages 519 à 572.)

1. On pèche contre la vertu de religion par défaut et par excès.—2. Par défaut : Omissions.—3. Distractions volontaires.—4. Irrévérrences, 5. Mépris.—6. Sacrilèges.—7. Trois sortes de sacrilèges.—8. Par excès : Idolâtrie, sa définition, son origine, sa culpabilité.—9. Idolâtrie spirituelle.—10. Superstition, sa définition.—11. Ses causes.—12. Sa culpabilité.—13. Que le culte de l'Eglise n'est pas superstitieux.—14. Principales pratiques de la superstition : 1° divination,—15. astrologie judiciaire,—16. rhabdomancie,—17. onéiromancie,—19. météoscopie.—20. physiognomonie et phrénologie,—21. cartomancie et astrologomancie.—22. 2° Espoir et crainte superstitieux.—23. 3° Cabale, talismans, amulettes.—24. Légitimité et utilité du port des reliques des saints et des objets pieux.—25. 4° Magie ; magie naturelle et magie artificielle ou magie blanche.—26. Magie diabolique ou magie noire.—27. Des sorciers.—28. Sorciers guérisseurs. 29. 5° Pratiques et observances vaines et superstitieuses.—30. Des tables tournantes.—31. Qu'elles sont une variété de la magie, et condamnées.—32. Du magnétisme.—33. Le magnétisme et la religion.—34. Le magnétisme et la morale.—35. Conduite pour le confesseur.—36. Conclusion.

TRAITS HISTORIQUES : pages 582 à 596.

XII.—Du culte des saints, des reliques et des Images.

(Pages 597 à 653.)

1. Différents noms que l'Eglise donne

aux saints.—2. Double étymologie et définition du mot *saint*.—3. Ce serait un crime d'adorer les saints.—4. Que l'on peut et que l'on doit les honorer.

—5. Que l'honneur rendu aux saints ne porte pas préjudice au culte dû à Dieu.—6. Utilité d'invoquer les saints.

—7. Différence fondamentale qui existe entre prier Dieu et prier les saints.—

8. Les saints connaissent nos besoins et entendent nos prières.—9. Culte particulier dont il faut honorer Marie.—10. Imiter les saints est la meilleure manière de les honorer.

11. Reliques des saints et des trois classes en lesquelles on les divise.—12. L'honneur qu'on leur rend est : 1° conforme à la raison ;—13. 2° autorisé par l'Eglise.—14. Détails historiques sur le culte rendu par les premiers chrétiens 1° aux corps et aux membres des saints ;—15. 2° aux objets qui ont été à leur usage ;—16. 3° aux lieux qu'ils ont habités.—17. Dispositions pour bien faire les pèlerinages.

18. Des saintes images.—18. Nature du culte qu'on leur rend et qu'il est 1° prescrit par l'Eglise.—20. Objection tirée de l'Ecriture et réponse.—21. Le culte rendu aux saintes images est 2° conforme à la raison ;—22. 3° autorisé par l'Ecriture sainte.—23. Tradition chrétienne.—24. Iconoclastes et protestants.—25. Dispositions liturgiques relatives au culte rendu aux reliques et aux saintes images.—26. Images qu'on ne peut placer dans les églises. 27. Images miraculeuses.—28. du culte rendu à la croix.

TRAITS HISTORIQUES : pages 653 à 681.

N. B.—Voilà les 12 leçons sur le 1er commandement de Dieu. Nous arrêtons là les sommaires de la MORALE, en faisant observer que l'auteur, après avoir expliqué les *Commandements de Dieu et de l'Eglise*, consacre tout un volume de 870 pages à l'explication des *Vertus cardinales*, des *huit béatitudes*, de la *Conscience*, du *Péché mortel*, du *Péché véniel*, des *Péchés contre le Saint-Esprit*, des *Péchés qui crient vengeance*, et des *péchés d'autrui*.

TROISIÈME PARTIE.—CULTE. (Tomes IX, X, XI, XII, XIII.)

LEÇON PRÉLIMINAIRE.—De la Grâce.

(Tome IX, pages 1 à 60.)

1. Préambule : le culte comprend les

moyens mis par Dieu à notre disposition pour nous aider à croire le dogme et à pratiquer la morale.

2. De la grâce en général, sa définition, sa nature.—3. Ses diverses espèces.

ARTICLE PREMIER : *Grâce actuelle.*—4. Définition et nature de la grâce actuelle.—5. Sa nécessité.—6. Erreurs contre la nécessité de la grâce actuelle : pélagianisme, semi-pélagianisme, rationalisme.—7. Du bien naturel qu'on peut faire sans la grâce actuelle.—8. Dieu accorde à tous les hommes les grâces qui leur sont nécessaires : 1° justes ;—9. 2° pécheurs ;—10. 3° infidèles ;—11. 4° enfants morts sans baptême.—12. Inégalité des grâces actuelles, et que nul ne peut s'en plaindre.—13. Grâce suffisante.—14. Grâce efficace.—15. Congruistes et thomistes.

ARTICLE DEUXIÈME : *Grâce habituelle.*—16. Définition et nature de la grâce habituelle ou sanctifiante.—17. De la justification, et qu'elle comprend la

rémission des péchés et la sanctification.—18. Gratuité de la grâce habituelle.—19. Comment les enfants la reçoivent.—20. Comment les adultes doivent se disposer à la recevoir.—21. Que la foi seule ne justifie pas.—22. Que nul ne peut savoir s'il possède la grâce habituelle.—23. Qu'on peut augmenter la grâce habituelle une fois reçue, et comment.—24. Qu'on peut la perdre.—25. et la recouvrer.—26. Du fruit de la grâce habituelle, qui est le mérite des bonnes œuvres.—27. Que ce mérite peut être plus ou moins grand.—28. Qu'on peut la perdre, puis la recouvrer.—29. Des biens qu'on mérite : grâce et gloire.—30. Grâce de la prédestination.—31. Objections et réponses.—32. Moyens d'obtenir la grâce.—33. Division de la troisième partie.

TRAITS HISTORIQUES : pages 80 à 97-

DES SACREMENTS.—(19 LECONS.)

1re Leçon. — Des Sacrements en général.

(Pages 98 à 200.)

1. Importance particulière de bien connaître ce qui concerne les sacrements.—2. Significations diverses du mot *sacrement*.—3. S'il y avait des sacrements dans l'état d'innocence.—4. S'il y en avait dans la loi de nature.—5. Sacrements sous la loi écrite.—6. Sacrements de la loi nouvelle, leur définition spéciale. Des trois caractères qui leur sont essentiels : 1° signes sensibles ;—7. 2° institués par Jésus-Christ ;—8. 3° pour nous sanctifier ;—9. efficacité intrinsèque des sacrements.—10. Raisons pour lesquelles les sacrements ont été institués sous forme de signes sensibles.—11. Que les sacrements de la loi nouvelle sont au nombre de sept.—12. Convenance de ce nombre, ses harmonies avec nos besoins.—13. Les sept sacrements ne sont égaux ni en nécessité ni en dignité.—14. De la matière et de la forme des sacrements.—15. Qu'elles ont été déterminées par Jésus-Christ.—16. Union qui doit exister entre la matière et la forme.—17. Vices substantiels et accidentels de la matière et de la forme et leurs conséquences.—18. Des cérémonies qui accompagnent l'administration des sacrements : 1° leur légitimité ;—19. 2° leur antiquité ;—20. 3° leur utilité.—21. Omission de ces cérémonies, culpabilité.—22. Du

ministre des sacrements, et qui peut l'être.—23. Conditions requises de la part du ministre pour la validité des sacrements.—24. Que l'indignité du ministre n'est point un obstacle à la validité des sacrements qu'il confère.—25. Dans quelles circonstances l'on peut demander les sacrements à un ministre indigne.—26. Que les ministres des sacrements sont obligés de les administrer au péril de leur vie en cas de nécessité.—27. Conduite à tenir en temps d'épidémie et en temps de persécution.—28. Que les prêtres ne peuvent vendre les choses saintes.—29. mais que les fidèles sont obligés de pourvoir à leurs besoins.—30. Effets des sacrements : grâces qu'ils communiquent.—31. Caractère que quelques-uns impriment.—32. Qui peut recevoir les sacrements.—33. Conditions pour les recevoir fructueusement.—35. De ceux qu'il faut exclure de la participation aux sacrements.—36. Résumé.

TRAITS HISTORIQUES : pages 200 à 205.

IIe.—Du Sacrement de Baptême, sa nature et sa nécessité.

(Pages 206 à 254.)

1. Que le premier et le plus important des sacrements c'est le baptême.—2. Signification multiple du mot *baptême*.—3. Sens catholique.—4. Noms divers que les Pères donnent au baptême.—5. Définition de ce sacrement.—6. Sa matière est l'eau naturelle.—7. De ce qu'il faut faire quand l'on n'a

qu'une matière douteuse.—8. Modes d'application.—9. Pourquoi l'eau a été choisie pour être la matière du sacrement de baptême.—10. Rapports et harmonies.—11. Forme du baptême, son institution.—12. Son intégrité.—13. Ses harmonies.—14. Manière de baptiser.—15. Nécessité du baptême, sur quoi elle se fonde.—16. Comment on la démontre.—17. Que le baptême est nécessaire de nécessité de moyen et de nécessité de précepte.—18. Conséquence pour les parents.—Note sur les opérations césariennes.—19. Du sort des enfants morts sans baptême.—20. Que le baptême peut être suppléé par le martyr, appelé baptême de sang.—21. et par la charité parfaite, appelé baptême de désir.—22. Résumé

TRAITS HISTORIQUES : pages 255 à 271.

III.—Institution du Sacrement de Baptême, Ministres, Sujets, Parrain et Marraines.

(Pages 272 à 311.)

1. Que le baptême a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ.—2. En quelle circonstance.—3. A quelle époque il a commencé d'obliger.—4. Ministres ordinaires du baptême.—6. Que toute personne peut baptiser en cas de nécessité.—7. Alliance spirituelle que contracte la personne qui baptise avec la personne baptisée et ses parents.—8. Défense de baptiser sans solennité hors le cas de nécessité.—9. Qu'on ne peut se baptiser soi-même.—10. De ceux qui peuvent recevoir le baptême. Des monstres.—11. Si l'on doit baptiser tous ceux qui peuvent l'être.—12. Enfants des catholiques, des apostats, des hérétiques.—13. et des infidèles.—14. Baptême des adultes, conditions pour le recevoir valablement et licitement.—15. Des insensés.—16. Parrains et marraines : convenance, utilité, antiquité de la coutume d'en donner aux nouveaux baptisés.—17. Dans quel cas on n'en donne pas.—18. Leur nombre.—19. Affinité spirituelle que produit le baptême entre le parrain et le filleul, et conséquences.—20. De ceux qu'il convient de choisir pour en faire des parrains.—Note : De ceux qui ne peuvent remplir cette charge.—21. Devoirs des parrains et marraines.

TRAITS HISTORIQUES : pages 311 à 318.

IV.—Des effets du Baptême.

(Pages 319 à 361.)

1. Préambule récapitulatif.—2. Diverses sortes d'effets que produit le

baptême.—3. Il nous délivre du péché originel.—4 non pourtant de l'inclination mauvaise au péché.—5 Il efface aussi les péchés actuels.—6. Il remet les peines dues au péché.—7. Il affranchit des pénalités du péché originel, mais seulement après la mort.—8. Pourquoi seulement après la mort et non dès cette vie.—9. Le baptême nous procure la grâce sanctifiante.—10. Excellence de cette grâce qui fait appeler le baptême un bain de renaissance.—11. En quoi consiste cette renaissance.—12. Transformation de nos actes, de naturels en surnaturels, par le baptême.—13. Qu'il nous fait enfants et héritiers de Dieu.—14. frères de Jésus-Christ.—15. temples du Saint-Esprit.—16. membres de l'Eglise.—17. Du caractère particulier qu'il imprime.—18. Ses effets moraux.—18. Ses effets sociaux.—20. Le respect de l'enfant n'est pas le résultat du développements de la civilisation naturelle.—21. Conclusion.

TRAITS HISTORIQUES : pages 361 à 366.

V.—Obligations qu'impose le Baptême.

(Pages 367 à 394.)

1. Le baptême est un traité d'alliance Sa figure prophétique dans l'Ancien Testament.—2. La première et principale obligation qu'impose le baptême est de renoncer au péché et au démon.—3. Obligation qu'il nous impose de tendre à sa sainteté.—4. Obligation qu'il nous impose envers Dieu le Père, 5. envers Jésus-Christ.—6. envers le Saint-Esprit.—8. Que les enfants sont liés par les obligations du baptême.—9. Combien il est important d'accomplir ces obligations.—10. Exhortations des Pères à ce sujet.—11. Convenance de renouveler les vœux du baptême.—12. Utilité de le faire.—13. En quelques circonstances.—14. Résumé et conclusion.

TRAITS HISTORIQUES : pages 394 à 403.

VI.—Les Cérémonies du Baptême.

(Pages 404 à 440.)

1. Pourquoi l'Eglise a institué les les cérémonies du baptême.—2. Antiquité de ces cérémonies.—3. Leur division ordinaire.—4. Bénédiction solennelle de l'eau baptismale.—5. Que le catéchumène, lorsqu'il vient demander le baptême, doit rester à la porte de l'Eglise, et pourquoi.—1. Du nom qu'il faut lui donner.—7. Premières questions et instructions qui lui sont

adressées.—8. Exorcisme.—9. Pourquoi le prêtre met du sel dans la bouche du catéchumène.—10. Pourquoi il lui met de la salive aux yeux et aux oreilles.—11. Entrée dans l'église et récitation du Symbole et de l'Oraison dominicale.—12. Renonciation à Satan.—13. Onctions à la poitrine et aux épaules avec l'huile sainte.—14. Consentement du catéchumène au baptême.—15. Baptême.—16. Onction avec le saint-chrême.—17. Du linge blanc qu'on met sur la tête du nouveau baptisé.—18. Pourquoi on lui place entre les mains un cierge allumé.—19. Souhait final du prêtre au nouveau chrétien.—20. Des registres du baptême.—21. Récapitulation générale et conclusion.

TRAITS HISTORIQUES : pages 447 à 454.

VIIe.—Du Sacrement de Confirmation, son essence et ses effets.

(Pages 609 à 640.)

1. Les ministres ordinaires de la confirmation sont les évêques.—2. On prouve ce dogme : par l'Écriture,—3. par la tradition,—4. et par diverses raisons de convenance.—5. Pour être ministres de la confirmation, les évêques doivent être sacrés.—6. Que les simples prêtres peuvent aussi administrer la confirmation ;—7. dans quelles circonstances et sous quelles conditions.—8. De ceux qui peuvent recevoir la confirmation.—9. A quel âge on doit la recevoir.—10. Nature de l'obligation où l'on est de se faire confirmer.—11. Précepte ecclésiastique de recevoir la confirmation. 12. Précepte divin.—13. Ceux qui, pouvant se faire confirmer, le négligent, pèchent mortellement.—14. Dispositions pour bien recevoir la sacrement de confirmation : 1° de l'esprit ;—15. 2° de l'âme ;—16. 3° du corps.—17. Principales cérémonies de la confirmation : imposition des mains ;—18. onction du saint-chrême ;—19. soufflet.—20. Bénédiction finale.—21. Régistre de confirmation.—22. Conclusions pratiques.

TRAITS HISTORIQUES : pages 541 à 547.

IXe.—Du Sacrement de l'Eucharistie, son institution et sa nature.

(Pages 648 à 695.)

1. Pourquoi l'Eucharistie tient le troisième rang parmi les sacrements.—2. Qu'elle tient le premier par la dignité.—3. De l'Eucharistie comme sa-

crifice et de l'Eucharistie comme sacrement.—4. Signification du mot Eucharistie.—5. Autres noms qu'on donne au sacrement de l'Eucharistie.—6. Ses figures dans l'ancienne loi ;—2. 1° l'arbre de vie ;—8. 2° le feu du paradis terrestre ;—9. 3° le sacrifice de Melchisédech ;—10. 4° l'agneau pascal ;—11. 5° la manne ;—12. 6° l'arche d'alliance ;—13. 7° les pains de propositions ;—14. 8° l'arc-en-ciel, la colonne du désert, etc.—15. Prophéties qui ont annoncé l'Eucharistie.—16. Sa définition.—17. Que l'Eucharistie est un véritable sacrement.—18. En quoi ce sacrement diffère des autres.—19. Circonstances de son institution.—20. Motifs pour lesquels Jésus-Christ l'a institué ; la gloire de son Père, l'exaltation de son humanité, l'honneur de son Eglise, notre utilité.—21. Son essence.—22. Sa matière, qu'elle est double.—23. Du pain, avec quoi il doit être fait.—24. Pain levé et pain azyme.—25. Pour quelles raisons l'Eglise latine se sert de pain azyme.—29. Du vin.—27. De l'eau qu'on y mêle et pourquoi.—28. Si elle est changée au sang de JÉSUS-CHRIST.—29. Pourquoi Notre-Seigneur a choisi le pain et le vin comme matière de l'Eucharistie.—30. Pourquoi pas le pain seulement ou le vin seulement.—31. Forme de l'Eucharistie, qu'elle est double.—32. Qu'on ne peut l'entendre dans un sens figuré.—33. Comment le prêtre doit la prononcer.—34. Conclusion.

TRAITS HISTORIQUES. page 596 à 609.

Xe.—Du Sacrement de l'Eucharistie.—Mystères de la Présence réelle.

(Tome X, pages 1 à 84.)

1. Mystère qui s'opère dans le sacrement de l'Eucharistie par l'application de la forme à la matière.—2. La présence réelle, dogme de foi.—3. Ce dogme repose sur l'Écriture.—4. Paroles de la promesse.—5. Leur signification intrinsèque.—6. Comment elles ont été entendues.—7. Paroles de l'institution.—8. La similitude des versions prouve qu'il faut les entendre dans le sens littéral.—9. Inadmissibilité du sens figuré.—10. Objection tirée de la linguistique.—11. Explication des protestants.—12. Réfutation.—13. Preuves que Jésus-CHRIST n'a pas parlé dans un sens figuré.—14. Paroles concernant l'usage.—15. Preuves de la présence réelle qui en découlent.—16.

Tradition touchant l'Eucharistie.—17. Témoignages des Pères.—18. Témoignages des conciles.—19. Témoignages des liturgies.—20. Argument de prescription.—21. Argument tiré de l'incompréhensibilité de ce dogme.—22. Mystère de la transsubstantiation.—23. Impanation et consubstantiation de Luther.—24. Foi de l'Eglise en la transsubstantiation.—25. Exemples de transsubstantiations.—26. Des espèces du pain et du vin, qu'elles subsistent sans sujet et demeurent cependant susceptibles des mêmes mutations que si elles étaient unies à leurs substances.—27. Présence totale de JÉSUS-CHRIST sous chaque espèce.—28. et sous chaque partie des espèces divisées.—29. La division de l'hostie ne divise pas le corps de JÉSUS-CHRIST.—30. Comparaison.—31. Que JÉSUS-CHRIST est présent en même temps dans le ciel et dans toutes les hosties consacrées.—32. Autres comparaisons.—33. Sous quel mode JÉSUS-CHRIST est présent dans l'Eucharistie.—34. Merveilles eucharistiques.—35. Que les sens ne sont pas trompés dans l'Eucharistie.—36. Impossibilité de démontrer que l'Eucharistie est en contradiction avec l'essence des choses.—37. Que la vraie science nous aide à concevoir le dogme eucharistique.—38. Adoration due à JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie.—39. Résumé.

TRAITS HISTORIQUES : pages 84 à 106.

XIc. — Ministres et Sujets du Sacrement de l'Eucharistie — Communion.

(Pages 107 à 210.)

1. Les seuls prêtres sont les missiers consécrateurs de l'Eucharistie. Erreur des protestants. Enseignement catholique.—2. Ministres distributeurs ordinaires ;—3. extraordinaires.—4. En quelles circonstances on peut se communier soi-même, encore qu'on soit simple laïque.—5. Qui sont ceux qui peuvent recevoir l'Eucharistie.—6. Qui sont ceux que l'Eglise exclut de la participation à ce vénérable sacrement.—7. Définition et essence de la communion.—8. Précepte divin de communier.—9. Nécessité de l'accomplir, 10, et dans quelles circonstances.—11. Communion sous les deux espèces et sous une seule espèce.—12. Inconvénients de la communion sous les deux espèces.—13. Cette communion n'a jamais

été considérée dans l'Eglise comme nécessaire à l'accomplissement du précepte.—14. Objection de certains hérétiques et réponse.—15. Nécessité de se préparer à la communion.—16. Principale disposition de l'âme : pureté de conscience.—17. Confession préparatoire.—18. Convenance et utilité de se purifier des fautes vénielles.—19. Dispositions de l'esprit : foi, adoration, espérance, charité, dévotion.—20. Dispositions du corps : 1^o jeûne. Sa nécessité.—21. Détermination de l'heure de minuit.—22. Ce qui ne rompt pas le jeûne eucharistique.—23. Cas de dispense.—24. Disposition particulière pour les personnes mariées.—25. 2^o Propreté.—26. 3^o Modestie.—27. Conduite à tenir quand on est à la sainte table.—28. Conduite après la communion et actes qu'il faut faire.—29. Effets que produit la bonne communion : 1^o elle nous unit à JÉSUS-CHRIST ;—30. 2^o augmente en nous la vie de la grâce ;—31. 3^o efface les péchés véniels ;—32. 4^o nous préserve des rechutes ;—33. 5^o nous met en possession de la vie éternelle ;—34. 6^o nous est une garantie de la résurrection glorieuse.—35. Difficulté pour les patriarches et les enfants-morts après le baptême. Réponse.—31. Communion sacrilège, son énormité.—37. Ses suites temporelles et spirituelles.—38. Communion infructueuse ;—39. ses dangers.—40. Fréquente communion, ses avantages ;—41. fondée sur l'Ecriture,—42. prescrite par les Pères,—43. désirée de l'Eglise.—44. Prétextes allégués pour s'en éloigner et réponses.—45. Dispositions pour la communion fréquente.—46. Communion mensuelle.—47. Communion hebdomadaire.—48. Communion quotidienne.—49. Exhortation à la communion fréquente.—50. Communion spirituelle, en quoi elle consiste ;—51. ses avantages ;—52. manière de la faire.—53. Résumé.

TRAITS HISTORIQUES : pages 210 à 248.

Les leçons XII^e, XIII^e, et XV^e sont consacrées au sacrement de *Pénitence* ; les sacrements de l'*Extrême-Onction*, de l'*Ordre* et du *Mariage* ont chacun une leçon. Le tome XII^e est consacré à la *Prière* en général et à l'explication de l'*Oraison dominicale*. Le tome XIII^e est tout entier consacré à la *Salutation angélique* : il y a là de bien belles instructions sur la *Très sainte Vierge*. Le tome XIV^e est la *Table générale analytique* par ordre alphabétique.

Voici le nombre des pages de chacun des volumes du *Grand Catéchisme*.

Tome I, 532 ; t. II, 637 ; t. III, 692 ; t. IV, 627 ; t. V, 691 ; t. VI, 662 ; t. VII, 728 ; t. VIII, 882 ; t. IX, 616 ; t. X, 557 ; t. XI, 574 ; t. XII, 655 ; t. XIII, 552 ; t. XIV 681. Total : **9,086** pages.

Les pages sont bien pleines, et de caractères variés, parce qu'elles contiennent trois sortes de matières, savoir :

1° L'explication courante, bien complète.

2° En *note*, souvent de plus de moitié page, de nombreuses citations de textes des Pères et des écrivains ecclésiastiques, lesquelles sont une source de développements variés pour le catéchiste et le prédicateur. Ces notes sont en caractère fin. Dans le tome 1^{er} seul, qui en contient 5,200 lignes, elles for-

meraient près de 200 pages imprimées en caractère ordinaire. Aucun autre catéchisme ne contient cette richesse de textes des grands écrivains ecclésiastiques.

3° Les traits historiques, aussi en caractère fin, qui terminent chaque leçon. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, le *Grand Catéchisme de la persévérance chrétienne* est incomparablement le plus complet de tous les catéchismes.

La conclusion de la comparaison que tout le monde peut faire, c'est que le *Grand Catéchisme* renferme trois fois autant de matière que le catéchisme le plus complet qui vient après lui, et quatre, cinq ou six fois plus que les autres moins complets encore. D'où il faut convenir que c'est le meilleur marché de tous les catéchismes.

-
- Pensées et conseils**, offerts aux jeunes gens instruits et à tous ceux qui s'occupent de leur direction spirituelle, par le R. P. Von Doss de la compagnie de Jésus. 1 vol in-12..... \$1.00
- Grains de sagesse**, à l'usage des jeunes gens, par le R. P. Champeau. 1 vol in-12..... 75 cts
- Une année de prédication**, cinquante-deux prêches sur les *sacrements*, par M. L'Abbé Plat, curé-doyen, chanoine de Blois. 1 vol. in-8..... \$1.00
- Une deuxième année de prédication**, cinquante-deux prêches sur le *Symbole des Apôtres*, par M. L'Abbé Plat. 1 vol. in-8..... \$1.00
- David**, Roi, psalmiste, prophète, avec une introduction sur la nouvelle critique, par S. E. le Cardinal Meignan, Archevêque de Tours, 1 fort vol. in-8..... \$1.88
- Salomon**, son règne, ses écrits, par S. E. le Cardinal Meignan, Archevêque de Tours. 1 fort vol. in-8..... \$1.88
- Les prophètes d'Israël**, quatre siècles de lutte contre l'idolâtrie, par S. E. le Cardinal Meignan, Archevêque de Tours. 1 fort vol. in-8. \$1.88
- Louis XIV**, et le Saint-Siège, par Charles Gerin ancien conseiller à la cour d'appel de Paris. 2 forts vol. grd. in-8.... \$3.75
- Œuvres du Cardinal Mermillod**, ancien évêque de Lausanne et Genève, recueillies et mises en ordre, par le R. P. Dom Alex. Gropellier ancien secrétaire de son éminence. 2 vol. in-8..... \$2.50
- 1690 Sir William Phips** devant Québec. Histoire d'un siège, par Ernest Myrand. 1 vol. in-8..... \$1.00

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **ALBY**

ARRERAGES DE RENTES

BIENS DES MINEURS.

RÉPONSE à G. N. Yamachiche.—

Le tuteur est le seul administrateur des biens du mineur. C'est à lui que doivent être payés les intérêts des sommes dues à son pupille.

Le juge, sur l'avis du *conseil de famille*, peut permettre au tuteur de retirer le prix de vente des immeubles du mineur, soit pour les employer pour son éducation ou de toute autre manière ordonnée dans son intérêt.

Les autorisations accordées pour la vente des immeubles des mineurs contiennent toujours, (du moins dans le district de Montréal), la condition que les deniers provenant de la vente seront payables à *la majorité des mineurs ou lorsqu'il en sera autrement ordonné en justice*, c'est-à-dire lorsque le juge l'ordonnera sur l'avis du conseil de famille.

TAXE D'EAU.

QUESTION.—Un instituteur qui occupe un local appartenant à la commission scolaire peut-il être obligé de payer la taxe d'eau imposée sur les locataires, pour son logement personnel, lorsqu'il n'y a rien dans son engagement qui mette cette taxe à sa charge ?

J'ai payé le premier trimestre de cette taxe : suis-je en droit de me faire rembourser ?

F. J. B.

RÉPONSE.—La taxe imposée pour l'eau est généralement payable par l'occupant de la maison à laquelle elle est fournie. S'il n'y a rien de spécifié dans votre engagement, la règle générale vous est applicable. Les commissaires d'écoles en s'obligeant de vous loger ne s'obligent pas nécessairement de vous fournir l'eau à à leurs frais. Ainsi vous n'avez pas droit au remboursement du trimestre que vous avez payé.

LES MARIAGES MIXTES.

Une décision importante vient d'être rendue aux Etats-Unis par la cour de Brooklyn.

Il s'agissait de l'engagement écrit, pris par les époux, de faire élever leurs enfants dans la religion catholique. L'époux protestant voulait se soustraire à cet engagement. La cour, présidée par M. Roosevelt, a décidé que le contrat était obligatoire.

Voilà une décision qui mérite d'être méditée par certaines juridictions de notre époque, en divers pays.

L'Univers.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Un jugement semblable devrait nécessairement être rendu ici dans un cas identique.

L'église catholique ne permet les mariages entre catholiques et protestants que dans les cas où la partie protestante s'engage solennellement à faire élever les enfants dans le catholicisme. Il y a là un véritable contrat civil qui lie les parties et qui en conséquence, doit être rigoureusement exécuté. De ce contrat naît une action pour contraindre l'époux protestant à remplir son engagement.

Un semblable contrat ne porte pas atteinte à la liberté de conscience. La violation du contrat, au contraire, serait une odieuse atteinte à cette liberté.

Au sujet des mariages mixtes *La Croix* (de Montréal) publie l'article suivant, à la date du 30 avril :

MARIAGES MIXTES.

Voici une intéressante question que le procès Sauvalle vs Tardivel vient de remettre à l'ordre du jour. Dans sa récente Encyclique aux évêques de Hongrie, Sa Sainteté Léon XIII l'a carrément abordée et nettement résolue. Voyons ces prescriptions, etc., également applicables à tous les pays du monde catholique. Le Saint Père, sans condamner absolument les mariages mixtes, l's déclare cependant "blâmables" et impose l'obligation aux pasteurs des âmes "d'avertir les fidèles de s'abstenir autant que possible de contracter des unions avec des personnes étrangères à leur foi."

L'Eglise qui tolère, pour éviter des maux plus grands, les mariages mixtes, ne les a d'ailleurs jamais approuvés et toujours elle s'est efforcée d'en diminuer le nombre, parce qu'elle y voit un danger pour la foi de l'un des conjoints plutôt qu'une espérance de conversion pour l'autre, et aussi parce qu'elle prévoit les troubles profonds que peuvent amener dans une famille les dissentiments en matière religieuse.

Dans sa maternelle sollicitude, elle se préoccupe surtout de l'éducation religieuse des enfants qui doivent naître de ces mariages, et elles exige des fiancés l'engagement préalable de les faire élever tous indistinctement dans la religion catholique.

Il est vrai que, dans la pratique, les deux époux prennent souvent à la légère l'engagement dont nous venons de parler et en font ensuite peu de cas. Les fils suivent généralement la religion de leur père, les filles celle de leur mère; mais l'Eglise a toujours condamné cet usage et, quoi qu'on en ait dit, elle ne s'est jamais relâchée de sa sévérité à cet égard en faveur des princes.

A plus forte raison est-il faux qu'elle ait jamais autorisé par avance les époux à faire élever quelques uns de leurs enfants dans la religion réformée; car cela équivaldrait à dispenser ces enfants de la vraie foi et de la pratique de la vraie religion.

Le Pape lui-même ne peut aller jusque là.

SOCIÉTÉS.

La Presse publie l'article suivant concernant les sociétés et l'observation de leurs règlements :

Q.—Une société peut-elle se départir de ses fonds sans le consentement des deux tiers de ses membres, quand elle est régie par la section qui suit : "Section 2. Ces fonds ne seront prêtés à aucun individu, membre ou non de la société, ni hasardés dans aucune spéculation quelconque, sans le consentement des deux tiers des votes donnés à une assemblée générale?"—UN ABONNÉ.

R.—Il eut mieux valu me communiquer les règlements en entier. Toutefois la section que vous me soumettez m'a l'air assez claire. Aussi longtemps qu'elle n'aura pas été rescindée, elle entache d'irrégularité tout prêt ou toute spéculation faite avec les fonds de la société à moins que les dits prêt ou spéculation n'aient reçu le consentement des deux tiers des votes donnés comme dit ci-dessus. J'ai souligné le mot *votes* pour bien marquer qu'il n'est pas nécessaire, d'après la section 2, que ce soit avec le consentement des deux tiers des membres de la société.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Les directeurs de sociétés de construction, et autres sociétés semblables, doivent scrupuleusement observer les règlements de ces sociétés afin de n'être pas déclarés personnellement responsables de la perte des deniers. Cette responsabilité personnelle des directeurs et gérants est souvent la seule garantie des actionnaires. Il est juste que ces derniers aient un recours en indemnité contre ceux qui ont compromis leurs intérêts

LA JEUNESSE DE JOSEPH VERNET

A MADAME LA BARONNE DE VATRY.

L'HOTEL DE SIMIANE

II

LE PETIT JOSEPH

En entrant dans la salle, elle aperçut tout d'abord une très grande jeune fille, qui eût été assez, agréable si sa petite tête brune n'eût pas été juchée sur le col le plus long de la taille la plus dégingandée qu'il fût possible de voir. Elle portait le costume des artisanes d'A vignon, et paraissait tout occupée à aider son frère à ranger, autour des murs de la salle sans meubles où ils se trouvaient, seize châssis peints à l'huile, et représentant des paysages et des scènes champêtres. Ce jeune frère, bien qu'il eût dix-huit ans, n'en paraissait pas quinze. Il était petit, alerte, d'une figure agréable, et proprement habillé de ratine grise.

En voyant entrer la marquise, le frère et la sœur se confondirent en révérences; et la sœur balbutiant quelques mots, lui présenta une lettre que, du premier coup d'œil, elle reconnut être de la main de son vieil ami et conseiller, le marquis de Caumont.

Sans daigner dire un mot aux jeunes gens, madame de Simiane s'approcha de l'une des fenêtres et lut ces lignes :

“ MADAME LA MARQUISE,

“ Je n'ay pas oublié ce que vous me dites l'été dernier, et vos
 “ bonnes intentions envers mon petit peintre Joseph Vernet. Aussi
 “ ai-je cru bien faire en lui commandant les dessus de porte de
 “ votre grand salon, du cabinet et de l'antichambre. Je pensais

" qu'il en aurait jusqu'au printemps ; mais, heureux de sa première
 " commande, il s'est tant appliqué et tant dépêché, que voici les
 " seize trumeaux finis, et, à mon avis, les plus jolis du monde.
 " J'espère que vous n'y contredirez point, et que le prix de trois
 " louis pièce, que j'ai fixé, vous semblera ce qu'il est, c'est à-dire,
 " tout à fait raisonnable. Ce petit Joseph est un prodige.—Son
 " père, peintre de carrosses, n'a pu lui enseigner que peu de chose ;
 " mais le génie du petit bonhomme y supplée, et je prédis qu'il
 " ira loin. Vous serez d'autant plus contente de venir en aide à
 " mon protégé, que son père est gueur comme un peintre, et déjà
 " chargé de douze enfants et demi. Si donc vous ne trouvez pas
 " suffisant le prix de quarente-huit louis pour la totalité du travail,
 " et que vous en donniez cinquante ou soixante pour faire un
 " compte rond, ce sera pain bénit.

" Daignez agréer", etc.

A mesure qu'elle lisait, madame de Simiane sentait le feu lui
 monter au visage. Elle se rappelait bien qu'elle avait dit à M. de
 Caumont qu'elle ferait volontiers peindre quatre trumeaux au
 petit Vernet ; mais, de là à en commander seize, il y avait loin.
 N'ayant pas le véritable coupable sous la main, elle s'en prit au
 peintre, et déclara qu'elle n'accepterait que quatre tableaux, n'en
 ayant jamais demandé davantage.

Joseph, consterné, ne savait que dire ; mais la grande Elisabeth
 prit la parole, et plaida si chaleureusement pour son frère, que
 la marquise se sentit ébranlée.

" De grâce, madame," dit-elle, " regardez-les, ces tableaux ! ils
 sont si bien peints ! "

" Mais, mademoiselle, quand ils seraient encore cent fois mieux,
 je n'en ai point affaire. M. de Caumont s'est trompé, et cela ne
 me regarde point. Je vais choisir quatre de ces toiles, et vous
 remporterez les autres : c'est une chose décidée. "

La marquise s'avança vers les peintures, et le bon Verdun, qui
 les avait déjà regardées, lui dit avec la franchise d'un vieux
 serviteur.

" En vérité, madame, c'est bien colorié, et comme c'est ressem-
 blant ! Voilà le Rhône, voilà le palais des papes ; et ces petits
 mariniers qui tirent leurs filets, sont-ils gaillards ! Oh ! je vous en
 prie, madame la marquise, prenez ces deux-là. "

Un regard reconnaissant du petit peintre et de sa grande sœur
 remercia Verdun, et madame de Simiane lui dit :

" Vous avez bon goût, Verdun : Mettez ces deux-là de côté. Je
 prends aussi ce bois de pins, avec cette cascade. "

" Et ce pont, madame, je vous en prie : c'est le pont
 d'Avignon. "

" Non : j'aime mieux ce moulin et cette danse de paysans. "

Pouponne avait fini de prendre sa leçon ; elle cherchait partout
 sa grand'mère, et, avançant son joli minois à la porte entre-bâillée
 elle demanda :

" Puis-je entrer, bonne maman ? "

" Oui, ma mignonne. Viens m'aider. Il s'agit de choisir quatre

dessus de porte pour le grand salon. J'ai déjà fait mon choix, mais je ne te le dirai point. Voyons si tu auras bon goût."

Et Pouponne, dansant plutôt qu'elle ne marchait, fit le tour de la salle en regardant les toiles, revint sur ses pas et s'écria :

" Mon choix est fait : je prends celui-ci, parce qu'il y a une bergère et des moutons ; celui-là, parce qu'on y voit l'arc-en-ciel ; cet autre, à cause de son beau soleil couchant ; et puis ce joli clair de lune ; et puis ce rendez-vous de chasse."

" Mais, Pouponne, tu en choisis cinq, et pas un des miens ! "

" Hé bien ! grand'mère, prenez-en neuf, et tout sera dit. "

" Oh ! la belle petite demoiselle ! " s'écria la grande Elisabeth : " elle mériterait d'être dauphine ! "

Pouponne, qui ne l'avait point encore regardée, leva les yeux vers elle, et, à l'aspect de cette étrange personne, fut prise d'un tel fou rire, qu'elle s'enfuit, courut tout d'un trait jusqu'à sa chambre, et là continua de rire de telle façon, que sa gouvernante, qui était encore jeune et de belle humeur, après avoir essayé de la gronder, prit le parti de rire avec elle, sans savoir pourquoi.

Mais dans la salle on ne riait point. Madame de Simiane, contrariée, agacée, sentait fort bien que sa conduite envers le jeune peintre était dure, injuste, et blesserait M. de Caumont. Elle prit le parti de gagner du temps.

" Revenez jeudi prochain à la même heure, " dit-elle à Joseph Vernet : " j'aviserai. Je vais écrire à M. de Caumont. "

" Comme il vous plaira, madame la marquise, " fit Joseph en saluant profondément madame de Simiane.

Elle sortit de la salle, et avait déjà monté quelques marches de l'escalier, lorsqu'elle s'aperçut qu'Elisabeth la suivait.

" Madame la marquise, un mot, de grâce ! " lui dit la bonne fille.

Placée comme elle l'était, à trois marches plus bas que madame de Simiane, elle ne paraissait plus disproportionnée. Son visage expressif, ses yeux humides, sa voix tremblante, émurent la marquise.

" Madame, songez que c'est la première commande de mon frère. Il s'est tant appliqué ! il a fait de si jolies peintures ! et personne ne voulait croire qu'il avait fait ce travail. On le considère comme un enfant, parce qu'il est petit, et mon père voudrait qu'il ne peignît que des chaises et des carrosses. S'il revient à Avignon avec ses toiles, il sera moqué de tout le monde ; mon père ne le laissera plus étudier. Comment vouliez-vous qu'il ne fit pas ces tableaux, sur la parole de M. de Caumont ? Mettez-vous à sa place, madame la marquise.

" C'est bon, c'est bon ! " dit madame de Simiane. " J'y songerai. A jeudi, mademoiselle ! "

Et, la congédiant d'un geste, elle rentra dans son appartement, suivie par Verdun, à qui elle donna quelques instructions, dont nous verrons le résultat dans le chapitre suivant.

III

L'AUBERGE DE LA MULE NOIRE.

Le frère et la sœur s'éloignaient tristement de l'hôtel de Simiane, et Joseph n'avait encore rien dit, lorsque sa sœur lui demanda :

“ Combien as-tu d'argent en poche, José ? ”

“ Quarante-huit sols, je crois.”

“ Et moi, ” dit Elisabeth “ je n'ai qu'un écu de six livres. Il nous faut chercher une petite auberge bien modeste : je crois qu'à la *Mule noire* on nous prendrait trop cher. ”

“ En revanche, ” dit Joseph, “ nous y serions connus, puisque c'est là que descend le messager d'Avignon ; on nous ferait crédit, au besoin. ”

“ Je ne veux pas faire de dettes, mon frère. Je vais m'informer. ”

Et, accostant une jeune femme qui se tenait sur sa porte, un enfant dans les bras, selon l'habitude musarde des femmes du Midi, Elisabeth lui demanda si elle connaîtrait une auberge bien modeste, mais tenue par de braves gens, et où l'on pourrait se loger à bon marché.

La jeune femme lui en cita une demi-douzaine, et entreprenait à grand renfort de gestes de lui en indiquer les chemins, lorsque le vieux Verdun, qui avait suivi les voyageurs, coupa court à la conversation en tirant à part Elisabeth et en lui disant :

“ Venez avec moi, mademoiselle. Je vais vous montrer l'auberge de la *Mule noire*. L'hôtesse est ma parente et vous traitera bien. Et, si vous êtes à court de finance, ne vous inquiétez pas : madame la marquise vous envoie ceci à compte. ”

Il glissa deux louis dans la main d'Elisabeth, et, sans attendre ses remerciements, lui montra de loin l'enseigne de la *Mule noire* et s'éloigna.

Le messager d'Avignon était devant l'auberge et se préparait à repartir.

“ Eh bien ! jeunesse, ” s'écria-t-il, “ revenez-vous avec moi ? ”

“ Pas encore, maître Bénézet, ” dit Elisabeth : “ nous voulons voir le pays. Dites à nos parents que tout va bien, et que nous retournerons au logis la semaine prochaine. ”

“ Pourquoi dis-tu que tout va bien, ma sœur ? ” dit Joseph tout bas : “ il me semble, au contraire, que tout va passablement mal. ”

“ Oui, mais tout ira bien. José : sois tranquille. Nous allons dîner, puis nous irons visiter toutes les églises de la ville. Nous prierons Notre-Dame, secours des chrétiens, et la Providence fera le reste. Laisse-moi traiter avec l'hôtesse : tu n'y entends rien. ”

Elle alla causer avec la bonne grosse hotesse, qui, prévenue par un messager que son cousin Verdun venait de lui envoyer, reçut à merveille le frère et la sœur, et leur assigna pour demeure deux jolies chambres contiguës, d'où l'on apercevait la tour de l'horloge. Le prix de la pension fut fixé de telle sorte qu'Elisabeth en parut contente, et bientôt un petit dîner fort proprement apprêté fut

servi à Joseph et à sa sœur, qui firent honneur, avec l'appétit de leur âge, aux morilles, aux brandades de morue et à l'aïloli du cuisinier de *la Mule noire*.

Après dîner, Joseph et sa sœur allèrent à l'église, puis se promenèrent sur les remparts. Le temps était doux, et la campagne bien belle, malgré la saison, grâce à cette verdure éternelle des arbres de Provence, qui semblait si ennuyeuse à madame de Sévigné.

Joseph commença une vue de la ville d'Aix; sa sœur, assise près de lui, se mit à tricoter.

Quand le soleil, près d'atteindre l'horizon, les avertit qu'il fallait rentrer :

" Elisabeth, " dit Joseph, " regarde ! N'ai-je pas fait un bon croquis ? "

" Oh ! oui, José, c'est bien ressemblant. Je reconnais tous les clochers ; mais ce n'est pas fini. Moi, j'ai fini ma paire de mitaines. Les trouves-tu jolies ? "

" Charmante, " dit Joseph ; " sont-elles pour toi ? "

" Non : je les vendrai. Leur prix ira dans la petite tirelire tu sais ? "

" Je connais bien ta tirelire, ma sœur ; mais je ne sais pas quelle est la destination du trésor qu'elle contient. "

" Tu le sauras, mon José. Mais viens, allons souper. "

Et, en redescendant du rempart, la bonne fille se disait : " Il doit bien y avoir déjà quarante ou cinquante livres. Ce sera pour aider José à faire le voyage de Rome. Oh ! pourvu que cette marquise lui prenne ses tableaux, à mon pauvre petit frère ! "

Tandis que la bonne Elisabeth formait ce souhait, et allait mettre un cierge à saint Jude, patron des causes désespérées, madame de Simiane avait encore consulté ses livres de dépense, additionné ses mémoires, et s'était remise en fonds de méchante humeur. Pouponne était couchée, Verdun n'était plus là : madame de Simiane s'ennuyait ; elle prit la plume et écrivit à M. de Caumont la lettre que voici :

" Il n'y a rien de si touchant, mon cher marquis, que les représentations de la gigantesque mademoiselle Vernet ; mais il n'y a rien de si dur qu'une créature qui a déjà dépensé cinquante mille francs à une maison dont la valeur intrinsèque est bien de vingt. Ayez donc la bonté de permettre que les inutilités en soient bannies. C'en sont de véritables que des tableaux dans une antichambre de laquais. Il les a commencés malgré moy, en disant toujours qu'on les avait commandés. Je lui ay représenté cent fois notre convention et que je voulais m'y tenir. Si au bout de tout cela vous le vouliez absolument, je vous sacrifierais des choses beaucoup plus considérables. Mais, si vous le voulez bien, je laisserai le peintre remplir sa destinée et son proverbe. Vous sçavez, mon cher marquis, qu'il est venu ici contre ma volonté. "

(à suivre)

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs
 RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

M. l'Abbé F. VIGOUROUX

Prêtre de Saint-Sulpice, Professeur à l'Université catholique de Paris

NOUVELLE EDITION. COMPLETEMENT REFOUDUE EN CINQ VOLUMES

LES LIVRES SAINTS

ET LA CRITIQUE RATIONALISTE

Histoire et refutation des incroyables contre la Bible

AVEC DES ILLUSTRATIONS D'APRES LES MONUMENTS

Par **M. l'Abbé L. DOUILLARD**

ARCHITECTE, MEMBRE DU JURY DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

5 volumes in-12.....Prix : \$5.00

MANUEL BIBLIQUE COURS D'ECRITURE SAINTE

A L'USAGE DES SÉMINAIRES

4 vol. in-12.....Prix : \$3.00

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
 RUE BONAPARTE, 90, A PARIS
CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES

NAPOLEON I^{ER} ET LES ISRAELITES

Par **L'Abbé JOSEPH LÉMANN**

1 vol. in-8..... \$1.50

Ce volume, écrit dans la langue énergique et colorée de M. Joseph Lémann, est émaillé d'aperçus d'une originalité incontestable, qui éclairent d'un reflet nouveau la grande figure de l'Empereur. A l'heure où le vent, favorable à l'épopée napoléonienne, apporte tant de documents lus avec avidité, ce livre, neuf d'un bout à l'autre, fera sensation.

JULES VIC, éditeur, Paris

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations a l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, *supérieur du grand séminaire d'Orléans*

Elles ont pour objet : 1° Les Vérités fondamentales ; 2° les Vertus ; 3° les Exercices de piété ; 4° l'Année liturgique ; 5° les Mystères de la Sainte Vierge ; 6° les Saints ; 7° l'Etat ecclésiastique.—2^{ème} édition

Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, 83.00 reliés 84.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix: 88 cts

VICTOR RETAUX & FILS, editeurs, Paris

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LES MALFAITEURS LITTERAIRES

PAR LE

R. P. Etienne CORNUT

de la Compagnie de Jésus.

1 vol. in-12..... Prix : 0.88 cts

DRAMES FRANÇAIS

Par le **R. P. DELAPORTE S. J.**

1° Le baptistère de la France (532).

2° La Revanche de Jeanne d'Arc (1234). 3° Les trente sous de Vincent de Paul (1588). 4° Loch Maria (1795)

Une page d'histoire (1840)

1 fort vol. in-8..... Prix : \$1.00

RECITS ET LEGENDES

Par le **R. P. DELAPORTE S. J.**

2 vol. in-12..... Prix : \$1.50

LIBRAIRIE CASTERMAN

TOURNAI BELGIQUE

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

D'ABBES S. ALPHONSE

ou

MEDITATIONS

pour le Mois du Sacré-Cœur, pour l'Heure-Sainte pour le premier
vendredi du Mois et pour une neuvaine au Cœur de Jésus

TIRÉES DES ŒUVRES DU SAINT DOCTEUR

Par le R. P. SAINT-OMER

77^{me} EDITION

1 vol in-18 relié caractère assez gros..... \$1.00

Le même petit caractère fin..... 50 cts

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, ALPHONSE !

AU LECTEUR.

Saint Alphonse comprenait bien, pratiquait avec amour, et propageait de tout son pouvoir le culte du Sacré-Cœur de Jésus. Nous lisons dans sa *Vie* et dans ses *Lettres*, qu'il prêchait des Triduums, des Octaves et des Neuvaines sur cette dévotion chère à sa piété. Il fut, comme on sait, le plus grand promoteur de la visite quotidienne au très saint Sacrement. Or, il voulait par là, non seulement faire honorer Jésus-Christ présent au saint Tabernacle, mais encore accoutumer les fidèles à rendre des hommages journaliers au Sacré-Cœur. Les trois fins voulues par Notre-Seigneur dans cette dévotion, sont si clairement indiquées dans la prière placée en tête du livre des VISITES, qu'il est impossible de n'y pas voir ce but du pieux auteur. Il peignit pour les missions un tableau représentant Jésus crucifié, et en fit tirer quantité de copies qu'il distribuait au peuple. On y voyait le divin Rédempteur lançant de son Cœur ouvert des flèches de feu qui allaient transpercer les cœurs des hommes et les embraser de l'amour divin ; trait sublime, dont l'idée n'a pu être inspirée au saint Docteur que par sa dévotion au Cœur souffrant du divin Maître. " Il publia en 1758, dit son Eminence le Cardinal Villecourt, une série de Discours pour la Neuvaine de Noël, suivis d'un grand nombre de méditations. Cet ouvrage nous révèle admirablement le brûlant amour et la tendre dévotion d'Alphonse au mystère de l'Incarnation et au Sacré-Cœur de Jésus. Les âmes pieuses ne se rassasient pas de lire ces pages embaumées d'une piété toute céleste, et les pécheurs peuvent y puiser les motifs les plus puissants de revenir à Dieu. Voici ce que le Saint dit lui-même de cet ouvrage dans une lettre du 26 mai 1767 : Je vous prie d'acheter le livre de la *Neuvaine de Noël*. Vous y trouverez non seulement la Neuvaine de Noël, mais encore un grand nombre de méditations sur l'amour envers Jésus-Christ et sur le Sacré-Cœur de Jésus. "

A la vérité, si l'on excepte son délicieux, mais trop court opuscule : NEUVAINES AU CŒUR DE JÉSUS, le Saint n'a pas écrit d'ouvrage spécial sur cette matière ; mais toutes ses œuvres ascétiques en sont pleines, et le Cœur de Jésus y est

l'objet de considérations aussi solides qu'onctueuses. L'écrivain ne tarit ni sur l'amour de ce divin Cœur pour les hommes, ni sur ses douleurs.

Il était donc tout naturel de penser à détacher quelques-unes de ces pages pour en former des méditations spéciales sur le Cœur de Jésus. C'est ce que nous avons essayé de faire, en prenant pour guide de notre travail les quatre désirs manifestés à la Bienheureuse Marguerite-Marie par Notre-Seigneur lui-même. Il lui demanda pour son Cœur un culte *annuel*, un culte *mensuel*, un culte *hebdomadaire* et un culte *quotidien*. Nous remplirons le premier désir par le *Mois du Sacré-Cœur* (mois de juin); le second par le *Premier Vendredi du Mois*, et le troisième, par l'*Heure Sainte*. Quant au quatrième, il se trouve réalisé par le livre admirable des VISITES AU SAINT-SACREMENT.

L'HEURE SAINTE aura douze méditations dont on pourra se servir chaque Jeudi, mais que nous destinons plus spécialement au premier Jeudi du mois, comme préparation à la célébration du Premier Vendredi du mois.

LE PREMIER VENDREDI DU MOIS contiendra aussi douze méditations, une pour chaque mois de l'année.

QUANT AU MOIS LE SACRÉ-CŒUR, nous le divisons en trois parties :

I. LE CŒUR DE JÉSUS-ENFANT.

II. LE CŒUR DE JÉSUS SOUFFRANT.

III. LE CŒUR DE JÉSUS DANS L'EUCARISTIE.

La première partie comprendra : Bethléem, l'Égypte, Nazareth.

La deuxième : Gethsémani, Jérusalem, Golgotha.

La troisième : L'Autel, le Tabernacle, la Table Sainte.

Trois méditations entreront dans chacune de ces subdivisions.

Le livre que nous offrons aux âmes pieuses est donc composé comme de la moëlle des écrits du saint *Docteur qui a été suscité de Dieu dans ces derniers temps*, disent les Souverains Pontifes, *pour faire refluir la piété dans les âmes*. (Léon XII, Bref du 19 février 1825.—Grégoire XVI, Bulle de la Canonisation.—Pie IX, 25 novembre 1846, et Bulle du Doctorat, 23 mars 1871.) Excepté les *Exemples*, la *Pratique*, l'*Introduction* de l'Heure Sainte, l'*Introduction* du Premier Vendredi du mois, et quelques mots que nous avons dû ajouter çà et là, pour rendre notre travail propre aux temps actuels et pour relier entre eux les divers extraits qui forment chaque méditation, le tout est tiré des Œuvres ascétiques de saint Alphonse, d'après la traduction du R. P. Dujardin.

CES ŒUVRES ASCÉTIQUES SONT :

1. Préparation à la mort.
2. Voie du salut et de la perfection.
3. Grands moyens de salut et de perfection.
- 4-5-6. Amour des âmes, 3 vol.
- 7-8. Gloires de Marie, 2 vol.
9. Victoires des Martyrs.
- 10-11. Véritable Epouse de Jésus-Christ, 2 vol.
12. Congrégation du très saint Rédempteur.
13. Dignité et devoir du Prêtre.
14. La sainte Messe.
15. L'office divin.
16. La Prédication.
17. Sermons.
18. Opuscules,

Ce livre serait incomplet sans une NEUVAINES AU CŒUR DE JÉSUS que l'on puisse faire en un temps quelconque de l'année. Cette Neuvaine, nous n'avons pas eu besoin de la chercher : elle se trouve toute faite, et nous la donnons intégralement telle qu'elle est sortie de la plume de saint Alphonse. Elle est une preuve et un fruit de sa tendre piété envers le Cœur de Jésus : aussi se distingue-t-elle par une noblesse de pensées, une suavité d'expression, une vivacité de sentiments, qui ne peuvent manquer de charmer et de sanctifier les âmes pieuses.

NOTRE unique désir, en publiant ce recueil, est de concourir au but que poursuivait notre saint Fondateur dans ses écrits et dans ses travaux.

Liège, le 19 mars 1874, fête du glorieux saint Joseph.